



Universités & Territoires

n°89

22 novembre 2012

sommaire

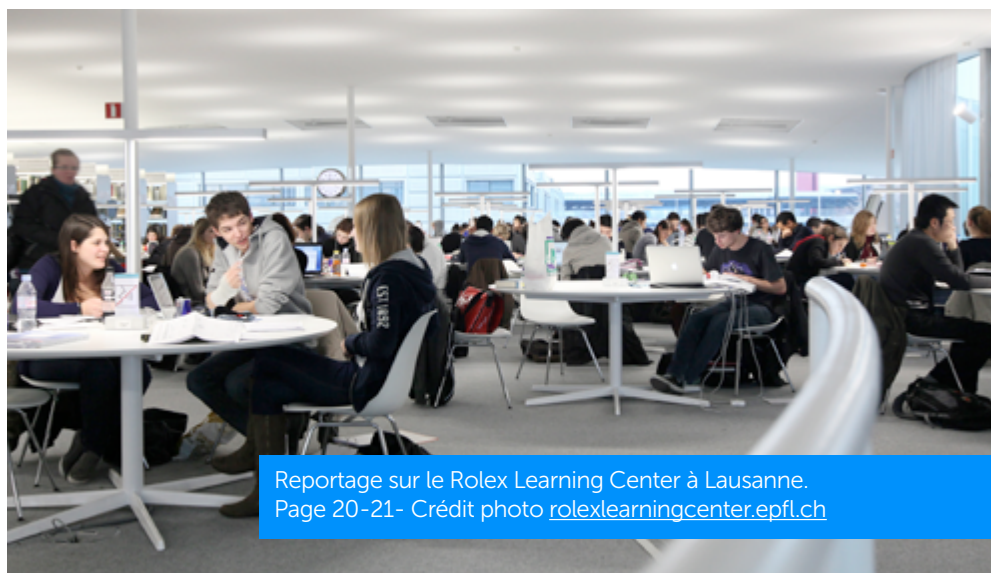


3/10 : Parties prenantes : Afev, AFIJ, ADELE, AVUF et CPU.

11/18 : Territoires.

19/25 : Universités.

26/30 : Débats et rebonds. **30/31 :** Brèves



Reportage sur le Rolex Learning Center à Lausanne.
Page 20-21- Crédit photo rolexlearningcenter.epfl.ch

Zoom

27 : Une contribution des associations d'élus (AdCF, ACUF, AMGVE, AVUF et FNAU) sur le rôle majeur des villes et des agglomérations **29 :** Jean-François Mazoin Président Assemblée des Directeurs d'IUT de France (ADIUT) « La voie technologique, élément majeur du redressement productif. »

tendance

Des initiatives publiques s'imposent pour les jeunes diplômés. 81% des jeunes diplômés en 2011 ont occupé un emploi durant l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme, mais seulement 50% sont en emploi un an après.

Info + : <http://afij-actualites.org>

éditorial

Université bienveillante

Depuis des années, Universités & Territoires, insiste auprès des décideurs, pour que la « Vie Étudiante » soit considérée au même titre que la qualité de l'enseignement et de la recherche. Or, les Assises de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ont placé ce sujet sous les feux des projecteurs. Signe des temps... La « Vie étudiante » nourrit également les échanges entre les collectivités locales et la CPU sur la question de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur.

Pourtant, cette problématique n'est pas nouvelle. En cette période de votes des étudiants pour les élec-



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

tions aux Crous, il suffit de se rappeler des propos de l'ancien président du Conseil pour le Développement de la Mobilité Internationale des Étudiants. A l'occasion des 50 ans du réseau des Crous, le regretté Elie Cohen expliquait : « La vie étudiante est assurément un des piliers sur lequel on peut fonder une politique de développement universitaire et une politique d'attractivité ».

(Suite Page 2)

Parties prenantes

(Suite de l'éditorial)

Elie Cohen considèrerait que « la vie étudiante et les dimensions ne sont pas seulement des questions secondaires ou subalternes dans le déroulement des projets de modernisation universitaire, ce sont des éléments centraux parce qu'ils conditionnent la réussite de plusieurs objectifs majeurs de développement universitaire. » Indéniablement, Elie Cohen, qui avait suivi aussi ces questions comme Président d'Université, comprenait l'importance de ce sujet tout en percevant la différence entre la Vie Étudiante et les services qui peuvent y concourir.

7 ans après, les réflexions actuelles sur nos Universités ravivent ce débat. La note du CAS, comparant les approches de plusieurs universités dans le monde (voir page 22) illustre cette tendance. Dans la partie prospective de cette note, les auteurs distinguent des « services Péri-universitaires » (bibliothèques, tutorat, orientation, insertion...) qui relèveraient des Universités, car directement liés aux études, et ceux d'autres acteurs, qu'il conviendrait de mieux organiser, et qui touchent les services liés à la vie de l'étudiant (logement restauration, transport, vie associative...)

Mais, au-delà de la liste des services qu'il faudrait inventer ou développer, le problème de l'absence de ces services dans nos universités ne viendrait-il pas d'ailleurs ? Avec cette façon de poser le problème – d'un côté ce qui est lié à la formation et de l'autre ce qui concerne l'individu – n'allons-nous pas encore une fois au devant d'une déconvenue, comme nous l'avons connu dans les années 90 avec l'échec des Maisons de l'Étudiant qui sont devenues au fil des années, au mieux, un espace partagé de service, au pire ont fermé boutique !

N'est-il pas temps de penser une action publique plus globale et d'inventer une Université bienveillante pour ses étudiants, pour un objectif de formation du plus grand nombre ?

Que l'on regarde l'Université de Louvain la Neuve, de Montréal ou d'Oxford, ce qui frappe c'est l'importance prise par ces services de la vie étudiante aussi bien dans la gouvernance de l'établissement que dans leurs organisations, développées dans un objectif global de bien être de leurs étudiants : bien être matériel mais aussi et surtout bien être moral. ■

A l'occasion du colloque organisé à Lille par l'AVUF sur le thème du « Rôle des villes dans le paysage de l'enseignement supérieur », nous devons donner la parole à Madame Martine Aubry, Maire de Lille, qui avait donné son accord pour illustrer ce débat. Après des échanges avec le service de presse depuis plusieurs semaines, nous avons appris mardi 20/11 que nous n'aurions finalement aucun texte de la part de la Ville de Lille et nous le regrettons. Nous prions nos partenaires et nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Chronique



**Par Vincent Dupy,
Président fondateur d'ADELE.**

Tout est dit

Le logement des étudiants est un enjeu important sur le territoire de Lille Métropole Communauté urbaine. En janvier 2010, l'Agence de développement et d'urbanisme a publié de Lille une étude sur « Le logement des étudiants dans la métropole Lilloise. »¹

L'avant propos de cette étude définissait assez justement la problématique du logement étudiant sur un territoire.

« La métropole accueille en effet environ 95 000 étudiants pour une période de plusieurs années entre le début des études et la première insertion dans la vie professionnelle. Il faut répondre aux besoins de nombreux jeunes, disposant souvent de moyens limités, pour favoriser leur réussite. (...) La qualité de l'offre de logement contribue à la qualité de la vie étudiante et plus largement à l'attractivité des universités lilloises en France et à l'étranger. » Tout est dit.

En novembre 2010, un Séminaire sur le thème de « L'université et la ville » prônait « l'attractivité de la vie étudiante, grâce notamment à la réhabilitation et la construction de logements. » Plus encore, dans la note de synthèse publiée en janvier 2011, nous pouvions lire dans les conclusions : « La mixité urbaine est un enjeu fort, les étudiants participant à la construction de la ville. Si on veut faire de l'université un élément d'attractivité, cette mixité est incontournable. » Tout est encore dit.

Et pourtant ... il reste encore beaucoup à faire. Sur la plate-forme www.adele.org, je constate qu'il existe 29 résidences étudiantes privées et 22 résidences « Crous ». Cette offre de logements dédiés demeure toujours insuffisante et l'on entend régulièrement la problématique du « squattage » des appartements familiaux par les étudiants s'accroître.

Où est le blocage ? Manque de foncier ? Manque de volonté des professionnels ? Blocage des permis de construire ? Ou plus simplement, absence de politique concertée de production de logement jeune et étudiant ? ■

1 - <http://www.adu-lille-metropole.org/documentbibliotheque/pdf/1338.pdf>

Parties prenantes



Page 4

Entretien avec **Cécile Casey**, Déléguée régionale Rhône-Alpes de l'**Afev**. Zoom sur la contribution de l'**Université de Paris Ouest Nanterre La défense** intitulé « Une université pour faire société » Présentation du «**Manifeste pour des universités ouvertes sur les territoires**».

[Lire la suite](#)



Page 5 et 6

Présentation du « **Manifeste pour des universités ouvertes sur les territoires** » lancé par l'**Afev** avec la liste des premiers signataires.

[Lire la suite](#)



Page 7

L'**AFIJ** s'entretient avec **Isabelle This-Saint-Jean**, Vice-présidente de la Région Ile-de-France en charge de l'enseignement supérieur. Chronique de **Daniel Lamar** sur l'**Avis relatif à l'emploi des jeunes**, du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

[Lire la suite](#)



Page 8, 9 et 10

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (**INJEP**) et le Plan urbanisme, construction, architecture (**PUCA**) viennent de publier ensemble un numéro de la revue **Agora débats/jeunesse** dédié à l'**habitat et au logement des jeunes**.

[Lire la suite](#)



Page 11

L'**AVUF** s'associe au **tour de France des gestes éco étudiant**. Cette initiative menée par l'**ADEME**, a pour but de venir à la rencontre des étudiants, et de les informer sur les gestes simples du quotidien qui, en devenant des réflexes, font baisser la production carbone de chacun.

[Lire la suite](#)

Une université **pour faire société**

Comment l'Afev a contribué aux Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ? Un zoom s'imposait sur la contribution de l'Université de Paris Ouest Nanterre La défense intitulé « Une université pour faire société » et sa table ronde sur la Responsabilité sociale des universités. Nous avons également interrogé Cécile Casey, Déléguée régionale Rhône-Alpes afin de mieux comprendre comment l'Afev intervient dans une région. Enfin, nous publions - voir page 9 et 10 - le « Manifeste pour des universités ouvertes sur les territoires ».

Trois questions à...



Cécile Casey,
Déléguée régionale
Rhône-Alpes

Pouvez-vous présenter l'Afev dans la région Rhône Alpes ?

L'Afev est présente autour des quatre pôles universitaires de la région : Lyon, Grenoble, St-Etienne et Chambéry. Nos activités impactent une vingtaine de communes et mobilisent 800 jeunes étudiants bénévoles et volontaires. Depuis la rentrée 2012, des kapseurs interviennent sur Villeurbanne avec une coloc sur le quartier des Buers, et à Grenoble, sur le quartier Mistral avec la première résidence en France de colocation à projets solidaires (80 lits).

Quelle a été votre contribution aux Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche dans votre région ?

Nous avons participé aux débats dans les universités (Lyon, St-Etienne) et au niveau régional lors de la journée du 15 octobre dernier. Nous avons fait la promotion d'un rôle renforcé de l'université comme acteur de transformation sociale et également souligné l'importance de l'engagement étudiant en termes de formation et de dynamisme territorial... Pour une région comme Rhône-Alpes qui accueille chaque année plus de 230 000 étudiants, et qui est la seconde région universitaire de France, il y a un véritable enjeu à renforcer les dynamiques de solidarité territoriale entre universités et zones relé-

guées. Ce renforcement est un outil de développement social mais également d'un moyen de pré-professionnalisation des étudiants. Toutes nos propositions se déclinent dans un « Manifeste pour des universités ouvertes sur les territoires ». Des hommes et des femmes qui président des universités ou dirigent des écoles (Grenoble Stendhal, Université catholique de Lyon, INP de Grenoble, ...) signent aujourd'hui ce texte. Cette dynamique permet de redéfinir des axes de travail possibles pour l'avenir comme par exemple une inscription plus forte de l'engagement dans les cursus ou encore la mise en œuvre de plates-formes de l'engagement dans les universités.

Côté RSU, comment se décline dans la région le principe des extensions importé de l'État du Paraná ?

Au Brésil, l'enseignement supérieur est articulé autour de l'enseignement, de la recherche et des extensions universitaires. L'objectif est de favoriser le lien entre universités et territoires / populations éloignées ou « empêchées ». Véritable outil au service d'un développement intégré, le programme « Université sans frontière » a permis la mise en œuvre de projets concourant à l'élévation du niveau de connaissance des populations et au renforcement de liens entre les acteurs universitaires et des mouvements sociaux. La région Rhône-Alpes a engagé un plan d'action pour mettre en œuvre ce principe de coopération entre universités et territoires en difficultés via l'Appel à projet « Universités citoyennes et solidaires ». ■

INFO + : www.afev.org

Zoom

À Nanterre

Une demi-journée de débat ouverte à tous était organisée par l'Université de Paris Ouest Nanterre La défense le mercredi 26 septembre 2012. Ces assises locales ont été l'occasion d'aborder la question de la Responsabilité sociale et sociétale des universités (RSU), autour d'une table-ronde spécifique, faisant participer des intervenants extérieurs et locaux.



La philosophie générale de cette contribution aux Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche est résumée dans son introduction : « les universités sont porteuses d'un projet de société. Ce projet est celui d'une démocratie du savoir. Que ce soit du point de vue de la gouvernance, de l'organisation de la recherche ou de la politique de formation, l'exigence fondamentale doit toujours être de donner les conditions de promouvoir la plus grande qualité pour le plus grand nombre. A cet égard, les universités constituent la pierre angulaire du développement humain d'un territoire. C'est en tenant bien compte de leur spécificité, qui ne saurait se résumer à des impératifs strictement gestionnaires et comptables, que les universités pourront jouer tout leur rôle dans la société, notamment dans la perspective d'une véritable société de la connaissance. »

L'Université de Paris Ouest plaide pour la reconnaissance dans le Code de l'éducation d'une nouvelle mission : la Responsabilité sociétale des universités. Il s'agit, d'une part, de toutes les actions culturelles menées dans et hors les murs de l'université, et d'autre part, toutes les actions de remédiation sociale sans oublier la préoccupation pour le développement durable, qui doit être l'un des nouveaux horizons de l'université. « Faire de l'université le laboratoire d'une société meilleure. » est la phrase de conclusion d'une contribution qui mérite d'être lu dans son intégralité. ■

INFO + : [Télécharger la contribution au format PDF](#)



MANIFESTE POUR DES UNIVERSITÉS OUVERTES SUR LES TERRITOIRES

Contribution aux Assises 2012 de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'Afev est le premier réseau d'étudiants solidaires dans les quartiers populaires. Elle promeut la Responsabilité Sociale et Sociétale des Universités depuis 2006. Aujourd'hui, l'association publie un manifeste appelant à un renforcement du lien entre universités et territoires avec le soutien de nombreuses personnalités de l'enseignement supérieur et des collectivités.

Dans la société de la connaissance, la capacité à être en prise avec les mutations, à créer de l'innovation, à diffuser les savoirs sont des enjeux majeurs. Ces enjeux sont indissociables du développement du lien social. Il n'est pas de modèle de développement soutenable à long terme faisant uniquement le pari de la performance. La crise économique et sociale que nous traversons depuis plusieurs années nous le rappelle quotidiennement.

Le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté continue à augmenter, de même que le nombre de personnes sans emploi et les sorties précoces du système scolaire alors que l'on sait que la meilleure garantie contre le chômage reste l'obtention d'un diplôme. Par ailleurs, notre système de formation ne s'est pas encore suffisamment adapté à la rapidité des changements socio-économiques, et la nécessité pour les individus de se former tout au long de leur vie.

En ce qui concerne l'innovation, la France peine à trouver une reconnaissance au niveau mondial, que l'on mesure à l'aune du nombre moindre de brevets déposés et de prix internationaux, ou de l'insuffisance de l'investissement public consenti au titre de la recherche, comparativement aux pays les plus développés.

Dans ce 21^{ème} siècle qui sera celui de la connaissance, les universités ont un rôle de premier plan à jouer. Accueillant la grande majorité des étudiants, elles sont le fer de lance naturel d'une politique volontariste de démocratisation de l'enseignement supérieur et de relance de la recherche.

Mais elles n'y parviendront pas seules. La mobilisation des acteurs des territoires, publics, privés et société civile, est indispensable. Il est impératif de créer plus de liens entre les différents acteurs susceptibles d'agir en commun pour développer de la formation, de l'innovation, du lien social, en somme pour créer des territoires apprenants.

C'est donc bien de solidarité territoriale qu'il s'agit.

Dans d'autres pays, citons par exemple l'Amérique Latine, le renforcement du lien entre universités et territoires a permis d'impulser de nombreux programmes d'engagement étudiant en faveur des populations défavorisées et des projets de développement incluant une part de recherche-action soutenus par les pouvoirs publics. Plus proche de la France, en Grande Bretagne, certaines universités sont des acteurs importants de mobilisation des citoyens.

En agissant sur le niveau de qualification de la population, en enrichissant les formations et les programmes de recherche des compétences des territoires, en mettant à disposition des territoires les connaissances qu'elles construisent, ces universités agissent globalement pour plus d'équité et pour un développement responsable.

La France est prête à aller dans cette voie : les collaborations déjà existantes pour développer la Responsabilité Sociétale des Universités et le Plan Vert le démontrent.

Pour cela l'Université dispose de nombreux atouts : ses compétences en termes de formation à tous les âges de la vie et de recherche, ses compétences en termes de citoyenneté, dont ses étudiants, ses enseignants, son personnel sont des ambassadeurs. Enfin, elle est le lieu de la différence : différence d'origines sociales, différence de cultures, différences des opinions. L'Université est une fenêtre ouverte sur le monde.

Au moment où se tient un débat qui engage la nation sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche, la question de l'élargissement des missions fondamentales des universités doit être posée.

NOUS APPELONS AUJOURD'HUI À CE QUE LE DÉVELOPPEMENT LOCAL AUX CÔTÉS DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DEVIENNE L'UN DE SES PILIERS REFONDATEURS.



MANIFESTE POUR DES UNIVERSITÉS OUVERTES SUR LES TERRITOIRES

Nathalie MÉNARD, Présidente de l'Afev

Et

Jean-François BALAUDÉ, Professeur, Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Président du Comité Développement Durable de la CPU

Alain BERETZ, Professeur, Président de l'Université de Strasbourg

Vincent BERGER, Professeur, Président de l'université Paris Diderot-Paris 7

Fabienne BLAISE, Professeur, Présidente de l'Université Lille 3

Xavier CHAPUISAT, Professeur, Président du PRES UniverSud Paris

Patrick DEMOUGIN, Président de la CDIUFM, Directeur de l'IUFM de Montpellier

Françoise DUBOSQUET, Professeur, présidente de la Conférence des doyens d'UFR de langues, arts, sciences humaines et sociales (CDUL)

Lise DUMASY, Professeur, Présidente de l'université Stendhal-Grenoble 3

Sylvie FAUCHEUX, Professeur, Présidente de Fondaterra

Roger FOUGÈRES, Professeur honoraire, ancien Vice Président Enseignement Supérieur et Recherche Région Rhône Alpes

Jean-Luc FUGIT, Vice-Président Orientation, Réussite Etudiante et Insertion Professionnelle de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

Camille GALAP, Professeur, Président honoraire de l'université du Havre, Président de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités

Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Présidente de l'Université de Haute Alsace

Dominique GENTILE, Professeur, ancien Président d'université, représentant institutionnel du Cnam

Jean Émile GOMBERT, Professeur, Président de l'Université de Rennes 2

Yves JEAN, Professeur, Président de l'Université de Poitiers

Michel HAUDRY, Adjoint au Maire de la Ville de Chambéry, en charge de la Vie étudiante

Philippe HOUDY, Professeur, Président de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile de France

Patrick LEVY, Professeur, Président de l'université Joseph Fourier Grenoble 1

Yannick LUNG, Professeur, Président de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Président de la commission vie étudiante et questions sociales de la CPU

Thierry MAGNIN, Professeur, Recteur de l'Université Catholique de Lyon

Hélène MANDROUX, Présidente de l'Association des Villes Universitaires de France, Maire de Montpellier

Jean-Luc MAYAUD, Professeur, Président de l'Université Lumière Lyon II, Université de Lyon

Bertrand MONTHUBERT, Professeur, Président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, sénateur du Pas-de-Calais et membre de la commission des affaires culturelles du Sénat

Brigitte PLATEAU, Professeur, Administratrice Générale de l'Institut Polytechnique de Grenoble

Sandrine ROUSSEAU, enseignante-chercheuse, Vice-Présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur

Marc SAILLARD, Professeur, Président de l'Université du Sud Toulon-Var

Olivier SIMONIN, Professeur, Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse

Pierre SINEUX, Professeur, Président de l'Université de Caen Basse-Normandie

Bruno SIRE, Professeur, Président de l'Université Toulouse I Capitole

Danielle TARTAKOWSKY, Professeur, Présidente de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Denis VARASCHIN, Professeur, Président de l'université de Savoie

Maurice VINCENT, Sénateur-Maire de St-Etienne



CONTACT AFEV

26 bis rue de Château Landon 75010 Paris - Tél. 01 40 36 01 01 – pole.national@afev.org – www.afev.org

Politiques publiques **pertinentes**

En 2011, la Région Île-de-France mène depuis 2010 une politique assez volontariste et souhaite notamment « renforcer les mesures permettant de sécuriser et d'accompagner socialement le parcours des jeunes s'engageants dans des études supérieures ». Un nouveau dispositif a donc été lancé en 2012 : il s'agit d'un appel à projets qui s'adresse aux établissements ou groupement d'établissements (de type PRES), ainsi qu'aux associations 1901, comme l'AFIJ qui a déjà bénéficié de financements pour ses actions.



Isabelle This-Saint-Jean, Vice-présidente de la Région Île-de-France en charge de l'enseignement supérieur.

Qu'est-ce qu'un étudiant décrocheur et comment le repère-t-on ?

C'est une notion compliquée car lorsqu'on parle de décrochage, on pense souvent aux étudiants sans diplôme. Il vaut mieux considérer que ce sont des étudiants qui arrêtent leur parcours universitaire, sans avoir la capacité de décrocher un nouveau diplôme. L'échec est surtout visible en licence, lié à différentes causes : les conditions de vie et d'études, le salariat étudiant, l'éloignement du logement par rapport au lieu d'études... Plus globalement, les étudiants peuvent être perdus à l'université, il y a un risque parce que la pédagogie n'est pas celle des classes préparatoires ou des petites écoles. On demande une certaine autonomie aux étudiants, cela peut être une chance ou un facteur de fragilité.

Identifiez-vous d'autres raisons aux décrochages ? L'essentiel des étudiants qui sont les plus fragiles sont en licence. Ils mériteraient d'être tutorés et qu'on leur laisse moins en autonomie. Le potentiel est incroyable pour les nouveaux bacheliers mais les moyens des universités étant limités, il faut faire un effort collectif. Les universités doivent être accompagnées dans la réflexion «bac -3 à bac +3». Il y a donc un réel intérêt à ce que la Région Île-de-France soit associée à ces démarches. Il y aurait des choses à faire sur la pédagogie, la communauté enseignante doit redonner toute la place qu'elle mérite à la formation.

Comment l'Île-de-France se saisit du dossier des jeunes décrocheurs ?

Nous affectons annuellement 5% du budget de la région sur l'enseignement supérieur, avec une forte présence auprès des établissements. Nous aidons à l'aménagement des campus (BU, MDE, modernisation des espaces de vie). Parallèlement, nous essayons de développer la vie culturelle dans les établissements avec l'affectation de médiateurs spécialisés et nous construisons de nouveaux logements étudiants. De plus, les boursiers d'échelon 0 à 4 peuvent bénéficier d'un chèque-santé pour prendre une complémentaire santé, permettre aux étudiants de se soigner et qu'ils ne décrochent pas. L'amélioration des conditions de vie et d'études est une priorité pour nous.

En quoi une action comme celle du Conseil Régional est-elle importante pour les jeunes ?

Démocratiser l'accès au supérieur et amener les jeunes à la réussite, c'est les amener à la réussite jusqu'au bout, les insérer convenablement dans le monde du travail et, en particulier ceux issus des universités. Notre dispositif est un appel à projets ouvert et permanent où l'initiative est laissée aux acteurs. Ce financement va dans le sens de la réussite des jeunes des milieux les plus défavorisés. Il y a un lien fort entre les décrocheurs et leur origine sociale. Le public ciblé est le plus fragile, mais on aide aussi des étudiants en situation de handicap voire même des jeunes incarcérés (soutien d'une formation à Paris 7 pour intervenir en milieu carcéral). ■

INFO + :

<http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/demo-enseignant-sup/>

Chronique



**Par Daniel Lamar
Directeur général de
l'AFIJ**

Avis positif

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) vient de publier en septembre 2012 un Avis relatif à l'emploi des jeunes, établi par M. Jean-Baptiste Prévost, rapporteur au nom de la section du travail et de l'emploi¹.

Cet Avis liste les cinq objectifs prioritaires et émet 18 recommandations. La synthèse précise que : « Le CESE juge urgent d'améliorer l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi, par Pôle emploi et les acteurs spécialisés tels que l'AFIJ, l'APEC et les missions locales. »

L'Avis précise également que : « L'intervention de partenaires du service public de l'emploi, comme l'AFIJ ou l'APEC, en direction des jeunes sortants de l'enseignement supérieur doit être consolidée. Le CESE invite les pouvoirs publics à intégrer aux politiques publiques des financements pour des actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur, diplômés ou non, dont la crise a dégradé les conditions d'insertion. »

Il s'agit d'un Avis positif qui, espérons-le, doit être pris en compte par les politiques publiques. Lorsque les étudiants ne réussissent pas à s'insérer professionnellement l'exemple devient négatif et a un effet boomerang. Faut-il attendre que des jeunes étudiants en mal d'insertion s'immolent devant Pôle emploi, pour agir ?

¹ - http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2012/2012_16_emploi_jeunes.pdf

L'habitat, le logement et les jeunes

Par Roch Sonnet, chargé de mission communication à Injep

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et le Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA) du ministère de l'Égalité du territoire et du Logement organisaient une conférence-débat, mardi 2 octobre 2012, à l'occasion de la publication commune d'un numéro de la revue *Agora débats/jeunesse* dédié à l'habitat et au logement des jeunes. Cet événement a réuni une soixantaine de personnes autour de Bertrand Vallet et François Ménard, chargés de projet au PUCA, Jean-Claude Driant, professeur à l'institut d'urbanisme de Paris, Patrick Rubin, architecte, cofondateur de l'atelier CANAL et Nicolas Delesque, secrétaire général de l'Afev.

« Cette rencontre a pour but d'explorer les pistes qui permettront de dessiner l'habitat de demain, en lien avec les nouveaux modes de vie et les évolutions de la société », a rappelé, Emmanuel Raoul, secrétaire permanent du PUCA, dans ces propos liminaires. Il a estimé que l'ouvrage et la conférence qui en prolongeait les idées servaient « cette recherche incitative ayant pour mission d'éclairer et d'inspirer l'action publique et, par conséquent, de servir l'intérêt général ».

CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Revenant sur la « dimension culturelle et sociologique » de ce travail, il a souligné la diversité des populations jeunes, obligeant les chercheurs à une approche nuancée et tenant fortement compte des disparités sociales. « Peut-on parler de la jeunesse en général ? Est-ce la même chose d'habiter dans une ville de province ou dans une grande métropole universitaire ; peut-on les différencier ou non en fonction des origines sociales ? », s'est-il interrogé.

Pour Bertrand Vallet, « le couple est un facteur transversal à toutes les catégories sociales qui déclenche la décohabitation ». Autre point commun à toutes les origines : « la difficulté à trouver un logement autonome éloigné du domicile familial. ». Or, a estimé Bertrand Vallet, « le départ de chez les parents est un élément fort de construction de l'identité et de justice sociale, car le cantonnement aux quartiers populaire se traduit également par une restriction des choix d'études et de parcours. »

« L'habitat, le logement et les jeunes » : Conférence-débat organisée par l'INJEP et le PUCA le 2 octobre 2012.

D'emblée François Ménard a tenu à expliquer le distinguo entre logement et habitat : « L'habitat dépasse le strict cadre du logement. L'habitat permet de prendre en compte d'autres aspects spatiaux : le cadre de vie, les parties communes, les espaces de proximité. L'habitat intègre d'autres dimensions, d'autres fonctions que le simple toit et l'espace pour dormir. Ce sont tous les services associés au logement ».

Bertrand Vallet conclut : « *Autrement dit la décohabitation qui permet aux plus modestes de s'approcher des centres urbains universitaires permet à ceux-ci de grimper une première marche vers l'ascension sociale.* »

INJUSTICE SOCIALE

Jean-Claude Driant a souligné une particularité économique spécifique aux jeunes : « *Ils sont à l'origine de la majeure partie des transactions du marché du logement. Par ailleurs, ce sont les jeunes qui paient les loyers les plus chers alors que leur solvabilité et leur dépendance sont fortes. En effet, ils sont mobiles et habitent dans les logements les plus petits. Cette absence de solvabilité les met également en concurrence. L'étudiant avec garantie parentale est plus rassurant que le jeune actif en CDD.* »

Contrairement à l'idée classique, l'âge moyen de décohabitation est stable depuis une trentaine d'année et s'élève à 22 ans. En revanche, a expliqué Jean-Claude Driant, cette stabilité masque un écart très fort entre jeunes étudiants et jeunes actifs. « *L'âge moyen de décohabitation des étudiants est en train de baisser avec l'effet aide au logement, alors que du côté des jeunes actifs l'âge moyen a tendance à avancer. Ceux-ci restent plus longtemps chez les parents parce qu'ils n'ont pas la solvabilité familiale* », a expliqué Jean-Claude Driant.

UNE AUTRE VISION

Confronté à une double contrainte législative et économique, Patrick Rubin et son équipe d'architectes se sont penchés pour leur part sur des solutions qui rompent avec une conception restrictive « *de la chambre de célibataire avec une cuisine et une salle de bain* ». Il s'agissait de répondre à une demande exprimée par le CNOUS. Ils ont ainsi exploré des pistes de mutualisation des salles de bain ou des cuisines. « *Ça se fait ailleurs, a relevé Patrick Rubin, notamment dans les ex pays de l'Est et scandinaves. Le seul impératif est de conserver la bulle privée qu'est la chambre. Ce phénomène se retrouve dans la colocation* ».

Pour Patrick Rubin, « *revoir le logement étudiant, impose de revoir l'habitat* ». Cela induit de penser la « *transversalité des espaces* » et de concevoir des typologies de logements différentes, d'inventer « *des composants industrialisés permettant d'intégrer à la fois la cuisine et la salle de bain dans ces nouveaux espaces mutualisés* ».

Ce témoignage a conforté Nicolas Delesque, secrétaire général de l'Afev, dans l'idée que « *la question du logement public en France n'est traitée qu'à travers le prisme du logement social. Or, les enjeux économiques et sociaux à venir sont liés à une classe d'âge diplômée qui arrive en masse sur un marché qui ne produit plus de logement, ou du moins pas assez* ».

APPARTEMENTS À PROJETS

Pour répondre à ce problème, les « *appartements à projets* », soutenus par l'Afev, avec le concours du Fonds d'expérimentation jeunesse (FEJ), « *agrègent dans un même logement des étudiants qui partagent un projet ambitieux plus qu'une contrainte économique ou un cursus scolaire* » explique Nicolas Delesque.

« *Ce n'est pas du logement social : le critère de choix c'est l'engagement, c'est le projet du jeune pour entrer, mais aussi pour sortir* », développe Nicolas Delesque. Si les deux parties peuvent rompre le bail, comme dans un contrat de location traditionnel, « *ce n'est pas seulement la question du respect des locaux, mais aussi celle du projet commun qui est au cœur de la décision* ». Objectif pour 2014 : « *2000 places sur une dizaine de ville, avec de vrais bâtiments construits pour cette colocation à projet* ».

Cette initiative de l'Afev montre-t-elle la voie de politiques publiques de logement des jeunes à venir, ou la problématique du bâti s'effacerait progressivement au profit des modes de vie et des sociabilités ? Pour Nicolas Delesque, l'innovation porte d'abord sur la gestion du logement où se combinent les compétences du bailleur, de l'association et du constructeur, en favorisant la prise de responsabilité et l'autonomie des jeunes eux-mêmes.

On le sait, le logement est un puissant levier d'autonomie des jeunes. Dès lors cette question doit sans doute être davantage prise en compte par les acteurs des politiques publiques de jeunesse. Quitte à sortir des approches centrées sur le bâti, l'offre sociale ou les politiques familiales et à s'engager résolument sur la voie des politiques éducatives ? C'est en tout cas un enjeu fort soulevé par cette conférence. ■

Info +

<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/>

A propos de l'INJEP

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), institut sous tutelle du ministre en charge de la jeunesse, est un centre d'expertise sur les pratiques et attentes des jeunes et les politiques qui leur sont dédiées.

L'INJEP regroupe :

- l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, ainsi qu'un centre de ressources pour les professionnels et décideurs du secteur,
- l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action » financé par la Commission européenne.

L'INJEP : des publications, des rencontres, des expertises, un centre de ressources pour tous les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire. ■

Info +

<http://www.injep.fr>





François Ménard et Bertrand Vallet sont chargés de projets au Plan urbanisme construction architecture (PUCA).

Une collaboration PUCA et INJEP, c'est une première ? et pourquoi maintenant ?

Oui, il s'agissait de la première collaboration. L'équipe de la revue Agora s'est tournée vers le PUCA lorsqu'elle a décidé de lancer un numéro sur l'habitat des jeunes. Or, nous avons trouvé de nombreux travaux abordant la question générationnelle sous l'angle... du vieillissement de la population ! Néanmoins, sans caricaturer, nous avons tout de même – comme d'autres – traité de cette question à travers celle du logement étudiant via un programme de recherche et la publication d'un ouvrage d'architecture.

Le logement est un peu « le parent pauvre » des politiques jeunesse, et pourtant c'est peut être là où les difficultés de la jeunesse se concentrent.

Pourquoi ? Sans doute, pour reprendre votre image en l'inversant, parce que les jeunes sont les « parents pauvres », dans tous les sens du terme, des politiques du logement. Parce qu'ils ont été longtemps appréhendés à travers des statuts particuliers ouvrant à des droits discrétionnaires : « étudiants », « jeunes travailleurs », etc., le marché privé et l'hébergement parental se chargeant du reste. Or aujourd'hui, la condition étudiante s'est massifiée, une proportion importante de jeunes actifs est au chômage, et le marché des petits logements privés est asséché dans les métropoles attractives. L'ampleur du problème qui justifierait une politique digne de ce nom est précisément ce qui désarme les

politiques : la plupart des efforts engagés – et il y en a – paraissent dérisoires face à l'ampleur d'une tâche qui nécessiterait une transformation structurelle des marchés de l'habitat, laquelle pour être bénéfique aux jeunes ne doit pas nécessairement les cibler en tant que catégorie.

Le choix de vos articles est orienté sur le rapport forme d'habitat et socialisation des jeunes. Plus que dans l'architecture des bâtiments, l'innovation ne doit-elle pas porter dans les modes de gestions de ces logements et la prise en compte de ces nouveaux usages ?

Il nous semble que la principale spécificité des jeunes dans l'accès au logement réside, au-delà des inégalités sociales que l'on rencontre chez d'autres publics, dans le fait que cette population est très mobile. Qu'il s'agisse d'étudiants ou de jeunes travailleurs, on observe effectivement une surmobilité résidentielle des jeunes par rapport au reste de la population. La conséquence de cette forte mobilité sur le marché du logement est importante : l'offre classique sur la durée d'un bail, assortie de garanties et d'une solvabilité statutaire, ne répond plus à une demande de courte durée, parfois imprévisible. Cela implique de réfléchir à de nouveaux modèles économiques et à de nouveaux modes de gestion pour répondre à ces besoins. ■

Info +

<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/>

A propos du PUCA

Le PUCA est un service interministériel rattaché à la Direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement.



Cette agence nationale de la recherche et de l'expérimentation dans les domaines de l'urbanisme de l'architecture et de la construction avait publié en 2008 un ouvrage de Marc Emery, Sophie Nemoz, et

Paul Ardenne intitulé « Architecture et habitat étudiant en Europe »

Info +

http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/livres_architecture.htm#lgt-etudiant

En 2010 et 2011, le PUCA s'est associé au Centre de Sociologie des Organisations – Sciences Po / CNRS et au Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés – Ecole des Ponts ParisTech – Université Paris-Est Marne-la-Vallée pour organiser un cycle de séminaires intitulé « Universités et Territoires ». ■

Info +

<https://sites.google.com/site/universiteterritoires/>

Tour de France éco-responsable

Cette initiative menée par l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie a pour but de venir à la rencontre des étudiants, et de les informer sur les gestes simples du quotidien qui, en devenant des réflexes, font baisser la production carbone de chacun. L'association des Villes Universitaires de France, qui réunit élus et techniciens des collectivités sur les questions d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante, souhaite aujourd'hui prendre sa part d'action sur le champs du développement durable.

Le développement durable est un champs transversal à la croisière des politiques d'urbanisme, de transports, de logement social et d'accueil des étudiants ou autres usagers des campus universitaires, dans un contexte où les Maires ambitionnent d'intégrer davantage les campus dans la Ville

Un champs sur lequel les universités et grandes écoles françaises sont également engagées depuis quelque temps et s'orientent aujourd'hui vers une nouvelle étape avec l'adoption d'un nouveau référentiel élaboré récemment par la CPU et la CGE.

Un champs sur lequel l'AVUF et l'ADEME, ont décidé d'intervenir cette année très concrètement et directement auprès des étudiants avec une grande opération de sensibilisation aux pratiques de développement durable dans les gestes de la vie quotidienne, sur une vingtaine d'agglomérations universitaires en région.

CONTRE LE SCEPTICISME

Car si les étudiants, souvent dans le cadre d'associations, sont déjà acteurs d'initiatives concrètes pour contribuer à la résolution des enjeux environnementaux, ils peuvent être également sceptiques, désarmés, voire démotivés devant l'ampleur de la tâche : Plus que les autres catégories de population, les étudiants ont connaissance des enjeux, mais ils leur paraissent tellement énormes que la majorité d'entre eux pense que cela

relève des politiques ou des instances internationales, et « qu'on n'y peut finalement pas grand chose individuellement ». C'est sans doute ce qui explique le décalage entre la prise de conscience et les actes concrets au quotidien dans la vie étudiante. Il est, de plus, difficile de penser à 5, 10 ou 50 ans quand on a déjà des difficultés pour terminer une année universitaire.

L'AVUF et l'ADEME, en concertation avec les directeurs des CROUS, la CPU et avec l'appui de la MGEN et de la Caisse des Dépôts, ont donc pris l'initiative d'un Tour de France Universitaire des gestes éco-responsables. Une première édition s'est déployée avec succès en décembre 2011 sur 20 campus.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

L'opération a pour objectif, en venant à la rencontre des étudiants sur les restaurants universitaires, de les informer sur les gestes simples du quotidien et, ainsi, les amener à réduire leur empreinte carbone. L'animation est organisée autour de 4 ateliers participatifs et d'une collecte : CO² dans l'assiette, quizz « Suis-je éco-responsable », atelier informations pratiques mobilité, recyclage tri sélectif et collecte de petits appareils. Le premier atelier a pour vocation de promouvoir la consommation de produits de saison, bio, à des prix doux, et à limiter le gaspillage.

Deuxième étape, le quizz « Suis-je éco-responsable » consiste à me-



sur les connaissances quant aux émissions de CO² et aux gestes éco responsables du quotidien. Infos pratiques mobilité, recyclage avec le tri sélectif et collecte : ces trois dernières animations permettront aux étudiants de mieux s'informer sur les petits gestes simples du quotidien, de trier, recycler, rouler propre, de réaliser des économies d'énergie et, enfin, de les sensibiliser à la collecte sélective.

Le tour de France se déroule sur 48 lieux différents du 4 au 14 décembre 2012 dans 17 villes universitaires de Province (Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse) et 3 sites en Ile de France (sur académie de Paris, Créteil et Versailles).

Info +

<http://www.devenir-eco-citoyen.fr/>



Page 13

Le campus ARTEM prend aujourd'hui place au sein du quartier Haussonville-Blandan à **Nancy**. Au-delà de l'innovation pédagogique née de l'alliance des 3 grandes écoles nancéiennes, ARTEM est aussi **un projet urbain ouvert sur la ville** et accessible par les citoyens.

[Lire la suite](#)



Page 14

Le **Conseil régional Nord – Pas de Calais** a organisé un appel à projet **Chercheurs-Citoyens**. Il vient également de présenter son **Schéma régional d'Enseignement supérieur et de la Recherche** lors de la séance du 24 octobre.

[Lire la suite](#)



Page 15

Le 25 octobre, la **FVM (Fédération des villes Moyennes)** a mis en ligne une « **Plateforme Enseignement supérieur en villes moyennes** ». A cette occasion, Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a été invité pour donner son point de vue.

[Lire la suite](#)



Page 16

Les trajectoires sociale et professionnelle de **Pierre Yana** sont étroitement liées à la région Nord-Pas de Calais.

[Lire la suite](#)



Page 17 et 18

Universités & Territoires ouvre ses colonnes à **l'Agence Europe Éducation Formation France**. Entretien avec **Antoine Godbert**, Directeur de l'A2e2F. Zoom sur **SocialErasmus**, événement phare d'ESN France.

[Lire la suite](#)

Campus ouvert à Nancy

Par Bruno Martin, Géographe & Consultant indépendant*

Faire émerger une alliance unique d'établissements d'enseignement supérieur : voici le défi fixé à Nancy par le manifeste fondateur d'ARTEM, le 31 mai 1999. Le campus ARTEM prend aujourd'hui place au sein du quartier Haussenville-Blandan. Ce quartier péri-urbain de terrains maraîchers a vu l'implantation d'un ensemble de casernes de 1884 à 1909. On y a donc connu une urbanisation rapide renforcée par Nancy Thermal, le Parc Sainte-Marie, mais aussi la présence d'artistes, de commerçants et d'entreprises diverses qui faisait « résonner le quartier de milles bruits ». Ce quartier centenaire connaît aujourd'hui un renouveau sans précédent...

Au-delà de l'innovation pédagogique née de l'alliance des 3 grandes écoles nancéiennes, ARTEM est aussi un projet urbain ouvert sur la ville et accessible par les citoyens. En 2012, le concept ARTEM est devenu opérationnel avec l'inauguration des nouveaux locaux de l'Ecole des Mines de Nancy. ARTEM pour Art, Technologie et Management ; ARTEM pour révéler le tissu urbain environnant ; plus qu'un nouveau pôle universitaire, une « continuité

de l'histoire et à la mesure des grands tracés nancéiens – comme la place Stanislas, la place Carrière ou le cours Léopold ».

À terme, sur les 10 hectares dédiés à ARTEM, près de 5000 personnes dont 3500 étudiants arpenteront quotidiennement ce nouveau campus. Projet aux dimensions urbanistiques et architecturales fortes, cette opération a permis de réhabiliter les friches militaires des casernes

Molitor. À la suite d'un concours international lancé par le Grand Nancy en 2005, c'est le projet de l'architecte Nicolas Michelin qui a été retenu. Il a notamment à son actif la restructuration de la « Halle aux farines », qui accueille aujourd'hui l'Université Paris Diderot (Paris 7).

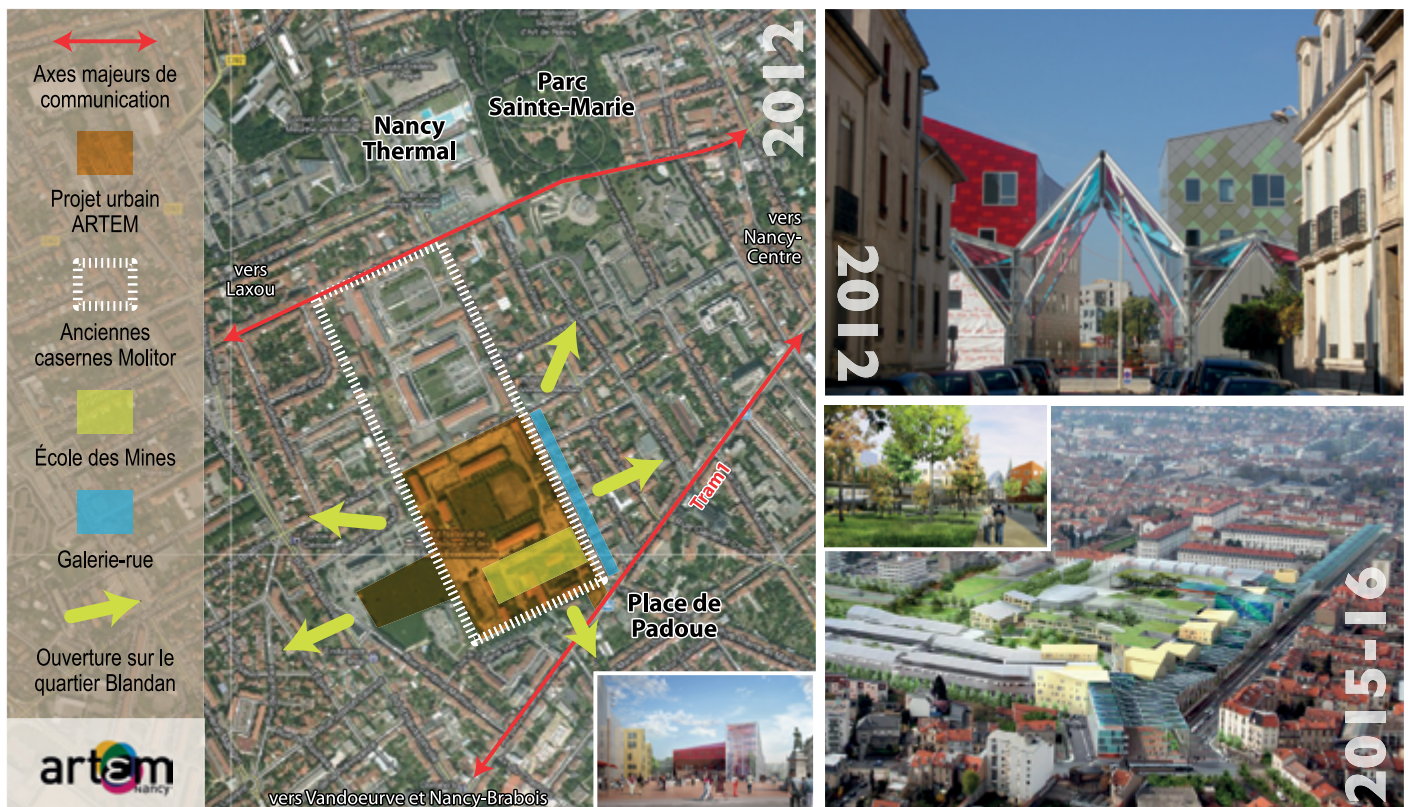
ARTEM est un prototype d'espace universitaire nouveau - L'extrémité Est d'ARTEM est bordée d'une galerie-rue de 350m de long, reliant Nancy Thermal et le Parc Sainte-Marie au Nord à la Place de Padoue accueillant la statue du Général Blandan, au Sud. La rue Blandan a ainsi été doublée et s'affirme comme « une séquence urbaine d'échelle exceptionnelle, nouvelle forme d'espace public ». ARTEM est structuré par une succession d'îlots accrochés à la galerie, chacun occupés à terme par une école et entrecoupés par des jardins en coeur d'îlots, « théâtres de verdure et espaces de détente privilégiés ». Le projet se veut « largement ouvert sur la ville alentour et ses habitants », selon les dires de Nicolas MICHELIN. Verdict à la fin de l'année 2015 ! ■

Info + <http://artem.inpl-nancy.fr>

Crédits photos & illustrations

ANMA, Agence Nicolas Michelin & Associés, Paris

* <http://about.me/bruno.martin>



Chercheurs citoyens

Dans quelques semaines, et pour la deuxième année consécutive, le Conseil régional Nord – Pas de Calais rendra public les dossiers sélectionnés suite à son appel à projet Chercheurs-Citoyens. L'objectif de cette initiative est de promouvoir des programmes de recherche reposant sur une collaboration entre laboratoires et associations, et a pour enjeu de renforcer le dialogue entre chercheurs et citoyens, entre science et société.

Sur les 26 dossiers reçus en 2011, le jury, composé d'élus régionaux, de chercheurs, et de représentants d'associations, a finalement retenu 5 projets dans des domaines très variés, allant de la création d'un exosquelette pour aider une petite fille polyhandicapée à se tenir debout et à marcher, au « jeu d'orchestre » qui propose de faire jouer ensemble des musiciens et des détenus dans des établissements pénitentiaires, en passant par une étude de l'évolution et de l'impact environnemental des terroirs à long terme, ou encore la dépollution des sols contaminés par les dioxines à Halluin grâce à des champignons.

Les projets doivent présenter un intérêt sociétal et proposer une approche pluridisciplinaire. Le principal critère de sélection est la qualité du partenariat entre le laboratoire et l'association. Ce dispositif doit permettre également de diversifier les acteurs potentiels de l'innovation en mobilisant la société civile. L'encourageant ainsi à s'approprier la démarche scientifique. Forts du succès de la première édition, le conseil régional Nord-Pas-de-Calais revoit son budget à la hausse : l'an passé, il était de 500 000 euros, pour cette année, il passe à 800 000 euros.

SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Sandrine Rousseau, Vice-Présidente (Enseignement Supérieur et Recherche) initiatrice de cette initiative rappelle que « les deux éléments déclencheurs de cet appel à projet furent la forte demande existante en région Nord-Pas-de-Calais et le retour d'expérience de la région Île-de-France ». La Vice-Présidente précise que « la recherche défriche les questionnements autant technologiques que sociales ou éthiques, il est donc essentiel que les chercheurs puissent être inscrits dans le paysage sociétal. Ici, dans

le Nord-Pas-de-Calais, nous avons des enjeux très importants de reconversion, peut-être plus forts qu'ailleurs, plus de problèmes de santé, de pollution des sols... Son passé lié à une grande activité industrielle (mine, textiles, sidérurgie) a engagé la région dans l'organisation entière de son territoire et de la société. Elle est encore très marquée par cette identité et aujourd'hui nous avons particulièrement besoin de la recherche pour relancer son développement. Un des derniers projets qui nous a été présenté portait sur une étude des différentes vagues d'immigrations liées à l'industrie et comment ceux-ci se considèrent aujourd'hui. Un autre projet spécifique habitat consiste à transformer une cité minière en cité verte. »

Lorsque nous interrogeons Sandrine Rousseau sur les rôles respectifs de la recherche et de la société, elle explique que « la recherche éclaire et joue également un rôle de contre-pouvoir au même titre que la justice ou la culture. La recherche ne doit pas seulement être liée à l'économie, ou être contrôlée par la société, mais être un espace libre et indépendant. Dans le même temps, la société doit pouvoir exercer son droit de questionnement. » Elle cite en exemple la Nanotechnologie, qui bénéficie de moyens financiers pour son développement, et s'interroge sur « le faible nombre d'études financées pour connaître son impacte sur la santé... Il faudrait formuler une alerte citoyen. »

Pour élue régionale du Nord Pas de Calais, « un équilibre demeure à trouver entre région et nation. Réussir à former un cadre dans lequel l'État resterait prégnant et les Régions associées, car pour l'instant ces dernières sont hors compétence au niveau de la recherche. » ■

Info + <http://www.nordpasdecals.fr>



Schéma régional

Le Schéma de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est une première en région et en France : ce schéma constitue un cadre d'action concerté entre la communauté universitaire et de recherche régionale, les institutions et les collectivités.

Sandrine Rousseau, Vice-présidente du Conseil régional en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté le 24 octobre le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce Schéma est articulé autour de 4 ambitions et 17 objectifs :

- Ambition 1 : Favoriser l'accès et la réussite de tous, à tous les âges de l'enseignement supérieur
- Ambition 2 : Structurer une recherche de haute qualité, sa valorisation et l'innovation
- Ambition 3 : Promouvoir le développement de campus durables, attractifs et solidaires
- Ambition 4 : Construire une Euro-région de l'enseignement supérieur et de la recherche

Une Conférence régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche, co-animée par la Région et l'État, se réunira régulièrement pour faire le point sur la mise en œuvre du Schéma, rendre compte des actions menées et des financements apportés par chaque partenaire du Schéma.

Le Nord-Pas de Calais n'est pas la première région à se doter d'un schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche. « La méthode employée pour l'élaborer, les partenariats réunis et la gouvernance proposée constituent une remarquable innovation. » conclut le communiqué de Conseil Régional du Nord Pas de Calais ■

Info +

<http://www.nordpasdecals.fr>

Plateforme enseignement supérieur en villes moyennes

La question de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes constitue l'une des spécificités des villes centres de 20 000 à 100 000 habitants. Le rapprochement géographique de l'enseignement supérieur avec les lieux de vie des jeunes et des familles est sans aucun doute l'un des éléments les plus marquant des trente dernières années. Le 25 octobre, la FVM (Fédération des villes Moyennes) a mis en ligne une « Plateforme Enseignement supérieur en villes moyennes ». A cette occasion, Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a été invité pour donner son point de vue.

Chiffre clés

Les villes moyennes sont le siège de 264 sites d'enseignement supérieur dont 16 universités de plein exercice ou assimilées et 123 antennes universitaires.

17% des étudiants en formation post-bac et 17,7% des étudiants relevant de l'université suivent leurs études en villes moyennes. Enfin, les villes moyennes et leurs intercommunalités concentrent 31,4% des effectifs étudiants en STS et près de 37% des effectifs en IUT. ■

INFO +

<http://www.enseignement-sup-villes-moyennes.fr>

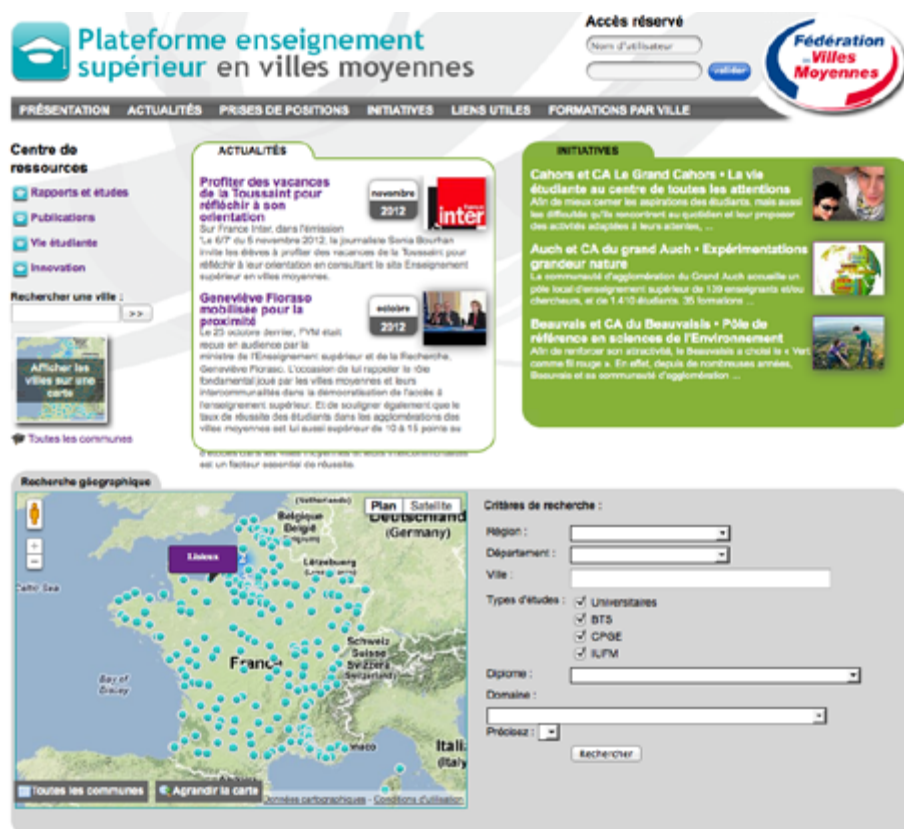
TRANSVERSALITÉ

Pour Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le but de cette initiative est « d'affirmer un maillage territorial en favorisant l'élévation du niveau d'étude d'une part, et la répartition des offres de formations et de recherche. »

« L'important, assure la Ministre, est de rester près des enjeux sociétaux. Il faut développer les universités territoriales de façon moderne, comme au Japon ou en Allemagne (...) L'avenir des bassins de vie se situe donc dans la coopération entre métropoles et villes moyennes, entre économie locale, enseignement supérieur, recherche et transfert de technologie. Il n'y a pas de fatalité au « désert français ». Il faut démocratiser les études supérieures, instaurer une meilleure cohérence entre PME et PMI, élever le niveau d'étude des jeunes ainsi que la compétitivité économique. Il faut également s'appuyer sur la mobilité des étudiants et des chercheurs (...) Nous devons également respecter les rythmes de la recherche fondamentale en prenant en compte son intérêt sociétal et économique. La Plateforme internet a donc pour but non seulement d'améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de formation, mais d'accroître aussi la visibilité au niveau international. » ■

INFO +

<http://www.enseignement-sup-villes-moyennes.fr>



Cette Plateforme internet s'est principalement construite pour « améliorer la lisibilité de l'offre de formations d'enseignement supérieur » et « accroître le niveau d'information des élus et des responsables administratifs des villes moyennes et des intercommunalités ».

L'innovation principale de la Plateforme est la géolocalisation. En effet, le critère géographique permet de trouver

les informations relatives à chaque ville moyenne. En cherchant sur la carte ou via le moteur de recherche dédiée à la Plateforme, on accède à une fiche d'information détaillant les établissements, les formations et les offres étudiantes (logement, sport, santé... La Plateforme est également collaborative puisque chaque collectivité peut fournir de nouvelles données et faciliter ainsi l'actualisation de sa présence sur le site.

De la matière noire à grise

Par Jérôme Sturla, chargé de mission à l'Afev



Pierre Yana, Maître de conférence à Lille 1 et responsable d'un Master culture et développement

Les trajectoires sociale et professionnelle de Pierre Yana sont étroitement liées à la région Nord-Pas de Calais. L'engagement majeur qui a fondé son attachement à ce territoire a été le combat mené, au début des années 80, pour l'implantation d'une université dans « le dunkerquois ». A l'écouter nous avons le sentiment qu'il a fait sienne, avant l'heure, les analyses de Daniel Bell qui, dès 1973, dans son ouvrage, « The coming of the post-industrial society », présentait, de manière prémonitoire, la société post-industrielle comme la « société de la connaissance. »

En effet celui-ci, dans le prolongement de son engagement pour la création de l'Université du Littoral, s'intéresse de près à la question culturelle qui selon lui « est étroitement liée au développement économique ».

PORTEURS DE CHANGEMENT

Au sein de l'Association, l'Université Expérimentale du Littoral Nord, qu'il préside à partir de 1984, il cherche à faire émerger « un désir d'université ». Il raconte que « l'objectif des décideurs politiques, des experts, des syndicats ouvriers ou patronaux était de construire une université multipolaire qui irriguerait Boulogne, Calais, Dunkerque et Saint-Omer ».

Pierre Yana rappelle « le bassin d'emploi de Dunkerque est très illustratif du passage d'une société industrielle à une société post-industrielle ». Il se réfère souvent aux travaux de l'économiste Daniel Cohen qui n'hésite pas à donner un rôle central à l'université qui est « l'institution qui fixe la matière première, le savoir et la formation dont se nourrit le reste de la société ».

En ce sens, au-delà de l'impératif de requalification d'un territoire, l'implantation d'un établissement d'enseignement supérieur est un enjeu majeur d'adaptation de notre système productif. La matière noire, incarnés par les mineurs de fond, laisse place progressivement à la matière grise dont sont dépositaires « les manipulateurs de symboles », chers au polémiste chercheur américain Richard Florida, autre référence de Pierre Yana.

Il considère que « la culture a un rôle à jouer sur les territoires défavorisés car, tout comme les entreprises, dans un contexte de mise en concurrence des territoires, elle endigue la fuite des élites ou des futurs élites ». A l'instar de l'éducation, « la région Nord Pas-de-Calais, sous l'impulsion de Pierre Mauroy au milieu des années 70, a positionné la culture comme une des réponses aux restructurations économiques ».

Cette option politique a conduit progressivement les acteurs locaux à dépasser le modèle initié par André Malraux visant à doter les villes d'infrastructures. Il s'agissait désormais de « ne pas réduire la production artistique au divertissement mais de considérer l'artiste comme un archétype du développeur ». Dans l'esprit de Pierre Yana, « le basculement dans une société du savoir implique que les territoires et leurs acteurs soient eux même porteurs du changement ». Il appelle à une mise en mouvement et un maillage en réseau.

Pour cela, il est nécessaire de créer des dynamiques et des synergies entre les

différents acteurs culturels et les équipements. Scènes nationales, écoles d'art, consommateurs d'art, accompagnement des artistes, aides aux artistes amateurs, scènes de musiques actuelles... L'ensemble de ces potentiels doit favoriser l'attractivité et le développement d'une aire urbaine. Il prône « le développement intégré à l'échelle d'une agglomération ou d'une région, à charge aux communes de trouver leur place et leur spécificité ». Cette vision n'a rien d'élitiste car il considère aussi que « l'ensemble des publics doivent être pris en compte et il ne doit pas y avoir d'exclusive en matière de genre artistique ».

MODALITÉS DE PARTAGE

Comme la connaissance, la culture devient une ressource, un accélérateur de particules qui impacte fortement la conception de la ville de demain. Ainsi, l'aménagement et la vie socio-économique d'un territoire ne doit plus être dissocié mais conjugué.

Pierre Yana est convaincu que cette alliance entre les universités, la nouvelle économie et la culture n'a de sens que si elle intègre la question sociale. La société de la connaissance ne peut se limiter à un vaste marché de la connaissance. Il est impératif de réfléchir aux modalités de partage et d'échange de ce nouveau bien immatériel qu'est l'accès aux savoirs et à la culture. ■

A propos d'Erasmus

Côté professionnel, Antoine Godbert fait le point sur Erasmus et l'aspect social du programme communautaire dédié aux échanges étudiants. Il aborde également les améliorations et innovations qui peuvent être apportées à ce dispositif européen. Côté étudiant, Camille Erbstein nous parle de SocialErasmus, événement phare d'ESN France qui invite les étudiants en mobilité à devenir acteurs de la société en donnant de leur temps personnel.



Antoine Godbert,
Directeur de l'Agence
Europe-Education-For-
mation France (2e2f)

Quelle est la dimension sociale du programme Erasmus ? Erasmus est bien davantage qu'un programme d'échanges d'étudiants. Sa longévité depuis 25 ans et son adaptabilité avec la mise en place depuis moins de dix ans d'Erasmus Mundus et d'Erasmus stages et son intégration dans les objectifs du Processus de Bologne lui ont donné un rayonnement assez unique dans l'histoire des programmes communautaires. Ce programme a su tout à la fois participer à un renforcement du « vivre ensemble » européen, ouvert à tous les étudiants de l'Europe et des pays partenaires, tout en illustrant de manière très positive l'acquisition de compétences formelles et informelles en faveur d'une meilleure employabilité. Près de 3 millions d'étudiants en ont bénéficié, et le programme 2014-2020 prévoit de renforcer cet effort, dont je souhaite qu'il s'accompagne d'une politique systématique de suivi des étudiants des milieux modestes, afin de faciliter leur départ en mobilité.

Comment rendre plus social un programme comme Erasmus ?

Aujourd'hui, les programmes de soutien aux échanges internationaux sont surtout construits pour des étudiants, soit boursiers soit aidés par leurs parents. D'une manière générale, les jeunes boursiers de l'enseignement supérieur

ont accès à des aides à la mobilité (du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et des régions notamment) qui leur permettent de financer leur mobilité. Le problème est plutôt pour les jeunes non boursiers dont les parents ont peu de revenus. Beaucoup sont obligés de travailler pour payer leurs études et ne peuvent donc pas laisser tomber leur emploi pour partir en mobilité. Il faut donc, avant tout, continuer à assurer un niveau de bourse Erasmus suffisant permettant aux jeunes, y compris ceux qui sont juste au-dessus des seuils d'accès aux bourses nationales sur critères sociaux de partir, tout en réfléchissant à des voies nouvelles, comme aider les jeunes à trouver un emploi dans le pays d'accueil, ce qui implique de pouvoir assouplir les conditions de réalisation des mobilités ou encore rehausser progressivement le montant de l'allocation mensuelle pour tendre vers le taux moyen européen. A cela doit s'ajouter une attention particulière accordée à un accueil et une insertion de qualité des étudiants dans les campus, notamment en termes de logement, et d'accès à l'information. C'est en investissant davantage sur la préparation et le suivi de la mobilité dans les établissements et les universités que la dimension sociale pourra aussi d'imposer comme une priorité.

La dimension sociale du programme va-t-elle de pair avec la dimension d'employabilité des étudiants ? Des études récentes, tant celle réalisée par l'Agence « Erasmus, 25 ans de bonnes pratiques » que celle publiée par l'ACA (Academic Cooperation Association),



Besoins d'entreprises, besoin d'Europe

A l'occasion de sa conférence de valorisation des programmes européens, à Strasbourg, dans les locaux de l'ENA, les 13 et 14 décembre 2012, l'Agence Europe-Education-Formation France (2e2f) abordera le thème, « Besoins d'entreprises, besoin d'Europe ».

Dans l'éducation et la formation tout au long de la vie, les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle pivot. C'est par l'acquisition permanente de compétences académiques mais aussi non-formelles que les jeunes citoyens européens peuvent être en mesure, ensemble, de s'adapter à un marché du travail chaque jour plus complexe. La plus-value apportée par une mobilité de stage en Europe intéresse aussi les entreprises (...).

Comment mettre en adéquation de la manière la plus efficace pour l'économie et la société les enjeux et les objectifs en termes de formation tout au long de la vie des établissements d'enseignement supérieur et ceux des entreprises ? Comment instaurer une relation de long terme gagnant-gagnant, en faveur de l'insertion et du développement économique, et faire de la mobilité du travail une réalité dynamique ? Autant de questions qui, dans les années à venir, en particulier dans le cadre du nouveau programme Erasmus pour Tous, vont appeler une mobilisation de tous les acteurs concernés.

INFO +

www.europe-education-formation.fr

« The Professional Value of ERASMUS Mobility », l'ont montré : ces mobilités sont un rapprochement concret indéniable entre la culture de l'entreprise et la culture académique. Elles développent chez les jeunes, des éléments nécessaires de culture entrepreneuriale. Outre le perfectionnement d'une langue européenne, ces « mobiles apprenant » diversifient également leurs compétences techniques par des cas concrets à résoudre tous les jours sur le terrain. Dans les stages, ils peuvent par ailleurs renforcer leur esprit d'initiative et leur créativité par un travail en équipe autour d'un projet défini. La plus-value de ces mobilités est par ailleurs réciproque, l'entreprise, de son côté, privilégiant ensuite souvent le recrutement de ces stagiaires européens pour leurs compétences professionnelles et interculturelles renforcées.

La France permet à plus de 30.000 étudiants de partir en mobilité, elle figure en deuxième position européenne, mais c'est encore loin des objectifs de la stratégie 2020 avec 20% de diplômés devant réaliser une mobilité au cours de leur cursus. Comment passer à une vitesse supérieure ? C'est une préoccupation partagée par l'ensemble de nos voisins européens, mais cela dépend également des budgets octroyés par l'Union européenne, via l'implication des Etats membres, pour la mise en œuvre de ces programmes de mobilité. En valeur absolue, la France est le deuxième pays d'envoi d'étudiants en mobilité après l'Espagne. C'est le premier pays pour la mobilité des stages. Mais pour déterminer si les étudiants français sont plus mobiles que leurs voisins européens, il convient de ramener ces chiffres à la population étudiante. D'après les données de la

Commission européenne qui se basent sur une étude d'Eurostat, le taux de mobilité des étudiants français est de 1,41% ce qui est supérieur à la moyenne européenne, aujourd'hui de 0,96%. Pour améliorer encore cette situation, nous devons permettre à plus d'étudiants d'effectuer une mobilité d'étude ou de stage au cours d'un cursus, en favorisant la coopération entre établissements d'enseignement supérieur européens dans le cadre d'Erasmus et d'Erasmus Mundus : cela permettra l'émergence d'une offre de formation innovante et attractive. Il est donc nécessaire d'augmenter les sources de financement pour la mobilité, assurer une meilleure préparation linguistique, ou encore améliorer la reconnaissance des diplômes et le cadre juridique des doubles diplômes ou diplômes conjoints. ■

INFO + blog.2e2f.fr

Social Erasmus

Camille Erbstein est bénévole au sein d'ESN. Son rôle : motiver et accompagner les 23 sections ESN de France à réaliser des actions « Social Erasmus » dans leur ville avec l'appui de représentants locaux. Elle communique également à l'échelle internationale sur ce qui se fait en France. Une réunion avec tous les coordinateurs nationaux Social Erasmus des pays ESN est organisée deux fois par an (SECM- Social Erasmus Coordinator Meeting).

Le projet phare (flagship project) d'ESN International est Erasmus in School, qui est en soi une sous partie de Social Erasmus. Social Erasmus est un projet qui a été créé en 2008 en Pologne. Le but est d'intégrer les étudiants internationaux d'une manière différente, en les investissant dans la communauté locale. Cela leur permet également de faire du bénévolat et de leur ouvrir de nouvelles opportunités lors de leur séjour. Tout en cassant un peu l'image de l'Erasmus fêlard.

Il y a trois axes d'opportunités qui sont proposés aux étudiants : l'environnement, la charité et l'éducation. Des actions dans les domaines de la culture et de la santé sont

encore en discussion. Les organisations locales d'ESN ont quasiment carte blanche dans l'organisation de projets, il suffit que les actions respectent ses trois conditions : que les Erasmus soient investis (acteurs), que cela soit du bénévolat et que cela ait un effet positif sur la communauté locale. Ainsi, une collecte de fond remis directement à un organisme ne serait pas considérée comme une action Social Erasmus.

En France, des dons du sang (Nancy, Aix-en-Provence) ont été organisés, des participations à la banque alimentaire (Nice), des dîners internationaux dans les restos du coeur (Besançon), des rencontres avec des seniors (Nantes), des actions «Free



Hugs». Les projets fleurissent au fur et à mesure. L'accent étant mis cette année sur l'éducation et donc la présence dans les écoles. La prochaine étape serait de coordonner toutes les sections françaises sur un événement national comme une « Social Erasmus Week », comme cela se fait déjà en Italie. ■

INFO +

www.ixesn.fr/content/socialerasmus
<http://socialerasmus.esn.org>

Universités



Page 20 et 21

Le Rolex Learning Center, réalisé par Losinger, filiale du Groupe Bouygues construction, au centre du campus de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

[Lire la suite](#)



Page 22

Laure Endrizzi, Chargée de recherche à l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ) analyse la **Note du Comité d'analyse stratégique (CAS)** : Les universités françaises doivent-elles renforcer l'accompagnement des étudiants ?

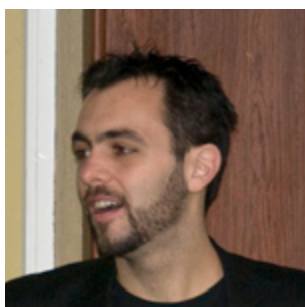
[Lire la suite](#)



Page 23

L'Observatoire de la vie étudiante en séminaire. Monique Ronzeau, présidente de l'OVE, a accueilli une trentaine de participants pour « *apporter leurs contributions et pistes de recherche sur le thème de la réussite des étudiants* ».

[Lire la suite](#)



Page 24

Entretien avec Loïc Gojard responsable de l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur, PRES Centre Val de Loire et **nouveau président de Résosup.**

[Lire la suite](#)



Page 25

L'université, actrice du rayonnement territorial, est le troisième axe de travail de l'**Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités**. Illustration par une bonne pratique qui nous vient du Royaume-Uni : le **community organizing** à l'Université Queen Mary de Londres.

[Lire la suite](#)



Poésie et technique : magnifique Rolex Learning Center

Remarquable par son architecture, ambitieux par ses missions, innovant par sa conception : le Rolex Learning Center, réalisé par Losinger, filiale du Groupe Bouygues construction, est situé au centre du campus de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse. Il a accueilli en février 2010 ses premiers étudiants. La rédaction d'Universités & Territoires souhaiterait d'ailleurs organiser une visite d'étude afin qu'élués et universitaires puissent découvrir ce lieu. En attendant...

Le Rolex Learning Center est entièrement consacré à l'acquisition du savoir et à l'apprentissage, et réunit une gamme d'infrastructures consacrées aux études, à l'enseignement, à la recherche, aux contacts sociaux, aux loisirs et à l'administration.

Situé sur un site de 88 000 m², il comprend une bibliothèque de pointe (500 000 ouvrages), des technologies au service de l'apprentissage (laboratoire, centre de carrière, librairie multimédia), des espaces publics (amphithéâtre, espaces de restauration, cybercafé) et des patios invitant les visiteurs à la détente.

Le bâtiment est extrêmement novateur, avec des pentes douces et des terrasses ondulantes autour de «patios» intérieurs.

Sans oublier les piliers quasiment invisibles qui soutiennent le toit courbe, une structure qui a exigé des méthodes de construction inédites.

Conçue par le cabinet d'architecture japonais Sanaa, lauréat du prix Pritzker pour l'ensemble de son oeuvre, son architecture en forme de vague de béton a constitué pour les équipes de Losinger un défi inédit. Principal challenge technique relevé au cours de ces 24 mois de travaux : la réalisation en continu durant 48 heures de la grande coque de béton de l'ouvrage.

« Le Rolex Learning Center illustre parfaitement notre école, où les frontières traditionnelles entre les disciplines sont dépassées, où les mathématiciens et les ingénieurs rencontrent les neuroscientifiques

A voir et visiter

■ **Un film sur le Rolex Learning Center.** « Le paysage intérieur » est un long-métrage de Pierre Maillard qui retrace l'aventure collective et humaine de la construction du Rolex Learning Center.

Info +

<http://actu.epfl.ch/news/histoire-d-un-chantier-exceptionnel/>

■ **Surfer sur le site Internet.** L'accès au Rolex Learning Center est autorisé, normalement, tous les jours de la semaine, de 7h00 du matin jusqu'à 24h00, ceci tout au long de l'année, exceptés le 1er août et le 25 décembre. En outre le campus de l'EPFL propose 26 lieux de restauration et de commerces d'alimentation. De quoi faire rêver les universités et les CROUS...

Info +

<http://rolexlearningcenter.epfl.ch/>

et les microtechniciens pour imaginer les technologies qui amélioreront notre quotidien. Nous invitons le public à découvrir cet espace afin qu'il comprenne que travailler dans le domaine scientifique, c'est participer au progrès de la société.» précise Patrick Aebischer président de l'EPFL. ■



Cœur de **campus**

■ **Jean-Louis Ricci** travaille au sein du **CRAFT**, laboratoire de recherche dans le domaine des technologies de formation, et viens de publier un article dans la revue **Savoirs**, revue internationale de recherche en éducation et formation des adultes sur « **Comment développer la pédagogie des enseignants à l'université ?** »

Il occupe un bureau dans les locaux du Rolex Learning Center. « *Nous bénéficions d'une vraie qualité de vie. La conception de l'espace, la luminosité et les « openspaces », font qu'il n'existe aucune promiscuité. Nous sommes ensemble sans être les uns sur les autres. Ce bâtiment correspond aux besoins des hommes d'aujourd'hui.* »

Jean-Louis Ricci se passionne pour son lieu de travail et s'enthousiasme lorsqu'on l'interroge sur la vie au Rolex Learning Center depuis deux ans. « *Nous avons sous les yeux la prouesse technique d'un périmètre rectangle de grande taille à l'intérieur duquel tout est courbe. Cela produit une sensation organique très agréable à vivre. Les grandes baies vitrées donnent directement sur la nature au travers de patios, qui font puits de lumière, et autres jardins japonais (...)* Son atmosphère harmonieuse génère un comportement respectueux de la part des usagers qui l'ont tout de suite adopté. Rien que pour la bibliothèque on a pu recenser 1 million d'entrées au bout de 9 mois d'ouverture. »



■ **Lionel Pousaz** travaille comme journaliste au **Service Médias & Communication**. Dans la pratique, et les étudiants autant que les universitaires ou les personnels administratifs témoignent dans ce sens, le centre remplit avec succès son rôle de « **cœur de campus** » .

« *L'unique entrée du site permet une immersion direct dans l'espace social. Et certaines parties du lieu ont été voulues sans fonctions définies, afin d'être entièrement mis à la disposition des étudiants. Effectivement, ces derniers les ont tout de suite intégrées et un ordre implicite s'est naturellement instauré quant à leur répartition. (...) cette œuvre architecturale a été parfaitement pensée pour répondre aux besoins sociaux, scientifiques et pratiques du campus.* »

■ **Jacques Perret** intitule d'ailleurs l'Éditorial de la revue **TRACÉS** consacré au Rolex Learning Center de « **magnifique objet de formation** ».

Pour lui, « *l'ingénierie avant-gardiste et audacieuse du Learning Center concrétise une vision. Tous ces éléments, de l'architecture à la maîtrise du chantier, en passant par les études structurelles ou le dialogue biaisé entre forme et structure, constituent une extraordinaire vitrine pour valoriser une formation polytechnique des métiers de la construction.* » ■

Info +

TRACÉS n° 12 juillet 2008

Accompagner les étudiants

Par Laure Endrizzi, Institut Français de l'Éducation (IFÉ)

Les universités françaises doivent-elles renforcer l'accompagnement des étudiants ? À la lumière des politiques de vie étudiante menées en Suisse, en Angleterre, en Suède et au Japon, le Centre d'analyse stratégique (CAS)¹ encourage les universités françaises à s'emparer plus franchement de cette question et à trouver des réponses locales, à la fois pour favoriser la réussite étudiante et pour redorer leur blason dans un contexte où les licences universitaires manquent d'attractivité².



Dans son analyse, le CAS distingue les services dits « para-universitaires », qui concernent essentiellement la restauration, le logement et la santé, des services dits « péri-universitaires » qui sont plus intrinsèquement liés à la formation (orientation scolaire, accompagnement pédagogique et insertion professionnelle).

AILLEURS

Si les services pris en charge totalement ou partiellement par les universités tendent à se diversifier, des pratiques très différentes sont observées selon les pays et les établissements.

En Angleterre, les services péri-universitaires revêtent historiquement une importance forte du fait que toutes les dimensions de l'expérience étudiante participent à l'objectif général des études. En Suède, comme en Angleterre, le système se veut « inclusif » et les services déployés sont depuis longtemps pensés en lien avec les publics accueillis. Les responsabilités des universités suédoises sont toutefois traditionnellement plus accès sur l'accompagnement pédagogique que sur l'insertion professionnelle et les services para-universitaires sont plutôt pris en charge par les organisations étudiantes. Au Japon également, les services ont commencé à se diversifier il y a une dizaine d'années, avec des universités de plus en plus engagées dans l'orientation et l'insertion professionnelle ; des associations rassemblant personnels et étudiants offrent des prestations pour améliorer les conditions de vie de tous. Dans le canton de Genève, les universités jouent un rôle croissant sur

le plan péri-universitaire, avec le déploiement de nombreux services innovants pour accompagner les étudiants dans leur parcours d'études et leur insertion professionnelle.

ET EN FRANCE ?

Comment une telle diversification pourrait-elle s'opérer en France ? Dans ses propositions, le CAS souligne la priorité à donner aux services péri-universitaires : avec la LRU et en particulier l'accès aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er janvier 2012, les universités disposent d'une plus grande autonomie financière, mais sont également davantage comptables des mesures déployées pour accompagner la réussite. Les services para-universitaires pour leur part gagneraient à s'inscrire dans des schémas directeurs de la vie étudiante impliquant les acteurs locaux.

Deux leviers sont proposés pour conduire ces politiques plus ambitieuses : une contribution plus systématique des étudiants à la conception et la gestion des services qui leur sont rendus, avec la promotion des emplois étudiants dans les universités d'une part, et une affectation plus directe de moyens (dotations publiques et ressources propres) sur le développement de services péri-universitaires d'autre part.

QUELS SCÉNARIOS ?

Trois scénarios non exclusifs sont envisagés :

– poursuivre le rattrapage du financement

des universités en diminuant l'écart de dotation entre les formations supérieures : actuellement les dépenses publiques par étudiant s'élèvent à 14 850 € en classes préparatoires, 13 730 € en STS et 10 220 € à l'université.

– faire varier cette dotation publique en fonction des publics accueillis, et donc mieux doter les universités plus ouvertes ou cosmopolites, qui accueillent plus d'étudiants issus de quartiers défavorisés, ayant une scolarité antérieure plus fragile, ayant un handicap ou plus d'étudiants étrangers.

– augmenter les financements de la part des collectivités territoriales et des entreprises, en particulier pour soutenir l'insertion professionnelle, et demander des frais d'inscription plus élevés aux étudiants.

Ces propositions ne devraient laisser indifférents ni les collectivités et entreprises interpellées, ni les organisations étudiantes... Dès lors qu'il s'agirait non pas de penser une offre globale de services adressés à tous les étudiants, mais de mobiliser toutes les forces disponibles pour intervenir de façon ciblée auprès des étudiants à risque. Que le risque porte sur les conditions de vie ou qu'il soit plus directement lié aux études. ■

1 - Le Centre d'analyse stratégique est un service du Premier ministre dont la mission est d'éclairer le Gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques.

2 - La Note d'analyse n°292, intitulée « Quels services rendus aux étudiants par les universités ? » Les enseignements d'expériences étrangères », est parue en octobre 2012.

L'OVE en séminaire

Le 9 novembre 2012, l'OVE organisait un séminaire de réflexion sur une demi-journée. Sollicité par le comité de pilotage des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'OVE a souhaité faire intervenir au sein de deux tables rondes successives, les membres de son conseil, mais également des acteurs extérieurs, issus des universités, des collectivités et des organisations étudiantes représentatives.

Ce séminaire introduit par Monique Ronzeau, présidente de l'OVE, a accueilli une trentaine de participants pour « apporter leurs contributions et pistes de recherche sur le thème de la réussite des étudiants ».

ACTIVITÉS SALARIÉES

La 1ère table ronde était modérée par Elise Verley, chargée de mission à l'OVE. L'édition 2011 de l'enquête OVE affirme que « près des trois quarts des étudiants exercent au moins un petit job pendant l'été et/ou l'année universitaire ». Les étudiants justifient surtout leur activité salariée pour financer leurs études ou assurer une certaine indépendance par rapport à leurs parents. Saeed Paivandi, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Lorraine, a identifié « une corrélation statistique entre le contexte pédagogique et la mobilisation de l'intelligence de l'étudiant ».

Pour Jean-François Giret (Université de Bourgogne), « le travail étudiant a un impact sur la réussite des études », mais aussi sur l'insertion professionnelle des jeunes. L'emploi étudiant est un salariat très spécifique, différent en fonction des filières et des types d'emploi occupés. Cela peut être un avantage que les étudiants aient un emploi en lien avec leurs études pour acquérir des compétences professionnelles, nouer des réseaux, travailler en équipe, ajouter une expérience sur un CV, etc.. Des travaux récents mettent en avant que « lorsque l'insertion est mauvaise sur le marché du travail, les étudiants diminuent leur temps d'études et augmentent légèrement l'intensité de leur emploi étudiant ».

TERRITOIRES ET MOBILITÉS

La seconde table ronde traitait des « territoires et des mobilités » comme facteurs d'inégalités pour les étudiants. Cécile Van de Velde, sociologue de l'EHESS, a d'abord donné la parole à Catherine Agulhon qui a abordé le sujet complexe des étudiants internationaux. Pour cette maître de conférences en sociologie à l'Université Paris Descartes, il y a une « hétérogénéité des moyens donc des modes de vie et de la place des études chez les étudiants étrangers ». On observe aussi un repli des étudiants sur leurs communautés, du entre autres à des « étudiants français peu intégrateurs ». Mariangela Roselli, maître de conférences en sociologie à l'Université de Toulouse 2, a poursuivi en parlant des « primo-entrants issus de bacs pro » que l'université a bien du mal à accueillir, cerner et accompagner.

Brigitte Regaldie, responsable du service université de la ville de Lyon, représentait l'AVUF (Association des Villes Universitaires de France). Elle a fait le constat que « l'université est récemment devenue une fonction urbaine phare ». La vie étudiante est « le parent pauvre des réflexions » car elle ne relève pas des compétences des collectivités. Des expériences novatrices sont menées en France pour dynamiser la vie étudiante, comme par exemple à Lyon où on trouve une « pépinière associative étudiante », lieu-ressource où on peut « faire germer des projets ».

Denis Lambert, directeur du CROUS de Paris a clôturé le séminaire en apportant le « témoignage d'un acteur de terrain, opérateur de l'État et acteur territorial au



service des étudiants ». Il a notamment mis l'accent sur la « nécessité d'un partenariat renforcé entre tous les acteurs de la vie étudiante » pour partager des objectifs volontaristes et mettre les moyens pour développer les services de la vie étudiante. ■

INFO + :

<http://www.ove-national.education.fr>

<http://www.assises-esr.fr/>

Mieux comprendre

L'Observatoire national de la vie étudiante publie, en octobre 2012, Les mobilités étudiantes.

Cet ouvrage de Valérie Erlich propose un état des lieux des mobilités étudiantes en Europe. Plus qu'une simple synthèse des travaux sociologiques existants sur la question, l'auteure analyse les processus en jeux dans ces mobilités, les spécificités des étudiants mobiles par rapport aux migrants « classiques » et expose les perspectives attendues pour les prochaines années.

Cet ouvrage est donc autant un manuel à destination des étudiants qu'une réflexion sur les évolutions des mobilités étudiantes utiles aux responsables politiques et universitaires.

INFO + :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/9782110091024-les-mobilités-étudiantes>

[étudiantes](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/9782110091024-les-mobilités-étudiantes)



Faciliter la décision publique

Loïc Gojard est un jeune ingénieur de recherche qui a été recruté en mai 2012 afin d'opérationnaliser la création de l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur, PRES Centre Val de Loire. En septembre, il a pris le relais de Marc Boudier directeur de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion (OFIP) à Toulouse I Capitole, à la Présidence du Réseau des Observatoires de l'enseignement Supérieur (Résosup). Entretien.



Loïc Gojard est Président de Résosup

Vous êtes le nouveau Président de Résosup. En quelques mots, quel est votre parcours ? J'ai un parcours assez atypique, puisque je viens d'une UFR STAPS. Le thème de ma thèse, que je viens d'ailleurs de soutenir en octobre, porte sur les carrières étudiantes et les parcours d'insertions professionnelles des étudiants titulaires d'un Master STAPS. Côté professionnel, après avoir travaillé à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, j'ai été recruté en mai dernier afin d'opérationnaliser la création de l'ORES, PRES Centre Val de Loire. En cette rentrée, j'ai pris la présidence de Résosup en étroite liaison avec Marc Boudier, afin d'assurer un passage de témoin efficace.

Quelle est l'ambition et la mission d'un Observatoire régional de l'enseignement supérieur ? Il s'agit de mieux connaître la population étudiante de l'enseignement supérieur d'une région: origines géographique et scolaire, type de formation suivie (classes préparatoires, STS, universitaire, sanitaire et social, écoles...), parcours de formation des étudiants et des bacheliers, condi-

tions de vie et d'études... Ces observatoires permettent également de réaliser des analyses régionales de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur mais également d'étudier les relations entre le milieu socio-économique et l'enseignement supérieur dans une région. Toutes ces études se réalisent en collaboration avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur régional.

En général quels sont les partenaires des Observatoires ? Un observatoire d'université peut par exemple construire des partenariats avec d'autres services de l'université (service de documentation, de médecine, d'orientation et d'information, etc.), les observatoires d'autres universités mais également avec des collectivités territoriales, le CROUS, des instituts d'études statistiques, etc. Si je prends l'exemple de l'ORES du PRES Centre Val de Loire, qui est un observatoire régional, des collaborations se construisent avec différents acteurs de l'enseignement supérieur de la région Centre : le rectorat de l'Académie Orléans- Tours, l'université de Tours, l'université d'Orléans, le Conseil Régional Centre, la DRAAF, la DRJSCS, les écoles et le CROUS. L'ORES construit également des relations avec les instituts d'études statistiques de la région Centre comme l'ORFE, l'Insee et le Céreq.

Et du côté des collectivités, les études et publications des Observatoires rentrent-elles en résonance avec les préoccupations des élus ? Nos études sont parfois initiées en concertation avec les collectivités. Je pense par exemple à la région Nord-pas-de-calais où il y a une longue tradition, antérieure à la

création de l'ORES il y a une vingtaine d'année, de collaboration et de partenariat entre les observatoires des universités et les collectivités territoriales (insertion professionnelle des diplômés, monographie des populations étudiantes, suivi de parcours, etc.). Depuis sa création, l'ORES produit des études et des informations statistiques sur l'enseignement supérieur en région en s'appuyant sur ce réseau. L'originalité de ce dispositif d'observation régional c'est de prendre en compte tout l'enseignement supérieur public et privé et de compléter les études produites par les observatoires d'université. Il faut également savoir qu'à partir d'une étude, par exemple sur les conditions de vie des étudiants, il est possible d'affiner, d'analyser plus en détail. Or cette ressollicitation est rarement effective. A Toulouse par exemple, il y a un an, les Observatoires de la Vie Étudiante des 3 universités toulousaines et de l'IEP ont réalisé une grande enquête sur les conditions de vie des étudiants. Nous avons rédigé et largement diffusé un rapport concernant l'ensemble des étudiants en formation initiale et inscrits sur des diplômes de 1er ou 2nd cycle universitaire (du L1 au M2) sur Toulouse et son agglomération. Compte tenu des thématiques abordées (le logement, les transports, la restauration, la Santé, les équipements, le temps libre, le travail, les aides financières), il aurait été intéressant qu'un dialogue s'installe avec les collectivités territoriales. Les observatoires facilitent la connaissance de l'enseignement supérieur régional ou local et peuvent fournir une aide à la décision publique. ■

INFO + www.resosup.fr

En bref

Le réseau national des observatoires de l'enseignement supérieur, Résosup, a déposé une contribution aux Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche.

INFO + www.resosup.fr



L'ORSU a été initié par l'Afev et Unicef France, en association avec l'ARF, l'AVUF et la CPU, avec le soutien de la MGEN et en partenariat avec Universités & Territoires. Le comité d'orientation est présidé par Camille Galap. Retrouvez les contributions et bonnes pratiques de l'ORSU.

Community organizing

Par Nina Schmidt, chargée de mission de l'ORSU

L'université, actrice du rayonnement territorial, qui met ses compétences à disposition des territoires : c'est le troisième axe de travail de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités.

Illustration par une bonne pratique qui nous vient du Royaume-Uni : le community organizing à l'Université Queen Mary de Londres.

L'émergence aujourd'hui de nombreux projets de participation citoyenne des habitants des quartiers populaires, à visée sociale, est un signe manifeste de l'envie de tout un chacun de se mobiliser contre les inégalités, et d'améliorer le vivre ensemble. Pourtant, les dispositifs de concertation ne donnent pas toujours de réels pouvoirs d'action et de décision à ces individus. Face à ces limites, le community organizing propose des méthodes innovantes pour mobiliser un large nombre d'individus, d'ordinaire plutôt en marge de l'action politique, autour de problématiques telles que le logement, les salaires, l'emploi, la sécurité ou l'exclusion sociale, qui les concernent de près dans leur vie quotidienne. Il s'agit pour les community organizers (organisateur communautaire) de révéler le pouvoir d'agir des individus dans une perspective de changements politiques et sociaux effectifs, notamment en développant un agenda politique partagée avec les élites économiques et politiques du territoire.



LONDON CITIZENS

A Londres, ville qui concentre des taux élevés de mobilité et de diversité de la population, de chômage, de pauvreté infantile ainsi

que de mal logement, l'alliance communautaire la plus vaste du Royaume-Uni, London Citizens, regroupe plus de 150 institutions issues de la société civile (congrégations religieuses, universités, écoles, associations, syndicats...), indépendantes du gouvernement. Cette organisation communautaire a pour vocation d'identifier les problèmes rencontrés par la population, et d'organiser des campagnes alertant l'opinion publique en vue de résoudre ces difficultés. Par exemple : la « *Living Wage Campaign* » qui revendique l'instauration d'un salaire minimum de 8,30 £ par heure. C'est d'ailleurs par la voie de cette campagne que l'université Queen Mary de Londres s'est associée au London Citizens, il y a plus de dix ans.

ÉTROITE COLLABORATION

Dès 2001, le département de géographie de QMUL (Queen Mary University of London) réalise une étude en partenariat avec London Citizens dans le cadre de la Living Wage Campaign sur la nature et le rôle des employeurs dans l'augmentation de la sous-traitance dans l'économie des bas salaires. En 2005, l'Université Queen Mary devient membre de London Citizens. En 2006, QMUL est le premier campus britannique à instaurer le salaire minimum pour le personnel d'entretien. En 2010, le MA Community Organizing (master en organisation communautaire) est créé : il propose une introduction théorique au community organizing, une formation pratique (pour devenir community organizer), la réalisation d'un travail de recherche en collaboration avec London Citizens (rapport, enquête, stage...). En 2011, QMUL devient partenaire de la Living Wage Foundation (la fondation pour le salaire minimum) qui a pour vocation d'étendre cette pratique à travers le Royaume-Uni.

En 2011 et 2012, les étudiants de l'Université Queen Mary aident London Citizens à recruter des travailleurs locaux pour les Jeux Olympiques de Londres 2012, par l'organisation de stands de recrutement.

QUELS IMPACTS ?

D'abord, des impacts sur la formation des étudiants : par les nouveaux enseignements (comme le master en organisation communautaire), les stages ou les travaux de recherche qu'ils réalisent en lien avec London Citizens, ils apprennent le travail en collaboration, développent des compétences en leadership (formation de community organizer), reçoivent une formation à la citoyenneté, et constatent l'effet direct et concret de leur activité universitaire.

Ensuite, sur la recherche : d'intérêt général, elle modifie la relation du chercheur à son terrain. Les domaines de recherche évoluent également vers des thèmes comme le travail immigré, le marché du travail à bas salaire, le salaire minimum, etc. De même, les méthodes changent, puisque la collaboration entre les chercheurs de l'Université et le mouvement des citoyens de London Citizens est effective lors de plusieurs étapes du travail de recherche, telles que la compréhension initiale de la question, l'identification d'un besoin de recherche, la co-conception du programme de recherche.

Enfin, sur la réputation du campus, le premier à instaurer le salaire minimum pour le personnel d'entretien en 2006. ■

Info + www.orsu.fr



Débats et rebonds

Au sommaire de ce numéro une contribution de François Vallaeys contributeur à l'ORSU, une contribution des associations d'élus sur le rôle majeur des villes et des agglomérations Daniel Delaveau Président de l'AdCF, de Gérard Collomb, Président de l'ACUF, de Michel Destot, Président de AMG VF, de Hélène Mandroux, Présidente AVUF et Vincent Feltesse, Président de la FNAU et enfin une contribution de Jean-François Mazoin, Président Assemblée des Directeurs d'IUT de France (ADIUT).



RSU en Amérique Latine, modèle théorique fondé sur les impacts

Par François Vallaeys, philosophe

C'est au début des années 2000 que la réflexion sur la responsabilité sociale des universités s'est développé en Amérique Latine, sur le terrain déjà fertile de ce que les universités nomment là-bas « l'extension » ou la « projection sociale » et qui constitue traditionnellement le troisième « pilier » de l'université latino-américaine (telle qu'elle se définit depuis la réforme de Córdoba du début du XXème), à côté du pilier formation et du pilier recherche. Le volontariat étudiant pour des actions solidaires envers des populations défavorisées, l'aide au développement local par projets qui associent professeurs et élèves dans une démarche de lutte contre la pauvreté incluant une part de recherche-action, sont monnaies courantes en Amérique Latine, et certains pays ont même une législation imposant à tous les étudiants des centaines d'heures de Service Social dans le cadre de leur formation (Mexique, Venezuela ...).

Le tournant qu'a apporté la notion de « RSU » est celui d'une intégration de ce souci social dans la gestion même de toutes les dimensions de l'université : son administration, la formation, la recherche et l'extension sociale. Plutôt que de concentrer les efforts sur un pilier séparé des autres (et toujours beaucoup moins servi en investissements !), ce qui ne manquait pas de créer des contradictions entre une projection sociale très solidaire d'un côté et une activité académique (formation, recherche) souvent reproductrice des inégalités sociales et incohérences environnementales, l'idée de la RSU et de créer synergie et cohérence dans tous les actes universitaires autour des valeurs éthiques centrales de justice, responsabilité et développement durable. Ceci

permet, entre autre, d'intégrer dans le cursus de chaque profession la méthode de l'apprentissage basé sur des problèmes et des projets sociaux, et de repenser la gouvernance universitaire à partir de critères éthiques : Faire ce que l'on dit (cohérence) et dire ce que l'on fait (transparence, accountability).

DÉFINIR LA RSU

Mon apport théorique, en collaboration avec une initiative d'éthique, capital social et développement lancée par la Banque Interaméricaine de Développement (BID)¹ fut de **définir cette RSU en rapport avec les impacts universitaires**² : la responsabilité sociale d'une organisation est de veiller à la diminution et élimination de ses impacts négatifs tout en développant ses impacts positifs. Ces impacts peuvent se définir sur deux axes :

Qu'est-ce que la responsabilité sociale universitaire ?

C'est la gestion juste et soutenable des impacts universitaires



Ce qui définit 4 programmes généraux de responsabilisation sociale :



Dans les années 2000, pendant que les universités nord-américaines et européennes développaient plus étroitement la notion de « campus soutenable » avec une approche nettement environnementale (réduction de l'empreinte carbone, etc.), l'originalité de l'approche latino-américaine fut donc d'être plus centrée sur les aspects humains, sociaux et d'équité sociale. L'intérêt d'une approche en termes d'impacts est aussi de faire réfléchir l'université sur ses enseignements occultes (*Curriculo*

oculto) : tout ce qu'elle enseigne et transmet inconsciemment aux étudiants, tous les messages involontaires qu'elle émet, tous les clivages épistémiques irréfléchis qu'elle « valide » du fait de sa gestion spontanée d'elle-même et des champs cognitifs qu'elle construit et impose à la société par la validation des diplômes (définitions de la science et de la démarche valide de la recherche, délimitation des professions, construction des plans d'études et des contenus académiques des cours, définition des patrons déontologiques et cultures professionnelles, etc.). C'est donc une approche très riche en puissance d'autoréflexion organisationnelle et d'amélioration critique continue, et qui aborde très largement tous les aspects de l'agir universitaire, depuis l'administration du campus jusqu'à la gestion des ressources humaines, en passant par les orientations de recherche et les relations avec tous les interlocuteurs internes et externes. ■

1 - Entre 2002 et 2009, cette initiative financée par la coopération norvégienne a permis de développer le mouvement de la RSU sur le continent et a abouti à la publication d'un Manuel de premiers pas pour la RSU (Vallaes et al. *Manual de primeros pasos en RSU*, McGraw Hill et BID, 2009, téléchargeable : <http://blog.pucp.edu.pe/item/159515/manual-de-primeros-pasos-en-responsabilidad-social-universitaria>).

2 - Cette définition de la responsabilité sociale comme responsabilité pour les impacts de l'organisation fut reprise en 2010 par l'ISO 26000 et tout récemment par la nouvelle définition de la Commission Européenne (COM(2011) 681 final du 25/10/11).

Enseignement supérieur et recherche : le rôle majeur des villes et agglomérations

Une contribution aux Assises de l'ESR de Daniel Delaveau *Président de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), Gérard Collomb* *Président de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF), Michel Destot* *Président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF), Hélène Mandroux* *Présidente de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et Vincent Feltesse* *Président de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).*

Les associations d'élus cosignataires de cette contribution ont décidé d'initier un travail partenarial visant à identifier et recenser des politiques d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante des communes et des intercommunalités. Cette démarche vise à faire émerger des outils d'aides à la décision et à la co-construction des stratégies locales de soutien aux universités et instituts de recherche mais également de peser sur d'éventuelles réformes nationales. Cette démarche initiée au printemps 2012 se déroule sous la conduite d'un Comité de pilotage partenarial en lien avec la Conférence des présidents d'universités (CPU).

Les associations de collectivités locales appellent à une reconnaissance de l'action des villes et agglomérations en soutien à l'enseignement supérieur et la recherche en lien avec les politiques de

développement économique et d'innovation mais également de déplacements, d'habitat, de logement et d'urbanisme.

En effet, la loi LRU (liberté et responsabilité des universités) a entraîné une participation accrue des collectivités locales d'autant plus significative que l'enseignement supérieur et la recherche constituent d'importants vecteurs de rayonnement, d'attractivité et de qualification des territoires. Les universités aspirent à s'ouvrir à leur territoire et les collectivités locales à mieux comprendre les inclinations des publics qui les composent afin de répondre à leurs besoins. Les propositions développées dans cette contribution s'attachent à conforter les relations entre les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche et les collectivités locales. Elles abordent ainsi les trois thématiques traitées par les Assises de façon transversale autour d'une idée force : développer les « projets ou schémas de sites » au sein des agglomérations universitaires.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : LES ENJEUX POUR LES VILLES ET AGGLOMÉRATIONS

La stratégie de Lisbonne d'une économie de la connaissance a placé l'enseignement supérieur et la recherche au premier rang des leviers de croissance, d'innovation et de compétitivité des économies nationales. Depuis 2007 et la loi LRU, le monde universitaire change en mode accéléré, son ancrage territorial s'affirme mais, dans le même temps, les universités font face à une fragilité budgétaire qui ne peut trouver sa solution au sein des territoires. La plupart des universités ont basculé dans l'autonomie et les coopérations, fédérations, « alliances » ou fusions entre universités s'amorcent. Au-delà des enjeux propres de gestion des universités et des instituts de recherche, l'autonomie pose avec insistance la question de l'ancrage des universités dans leur territoire et leurs relations avec les collectivités territoriales. Le récent colloque de Marseille de la Conférence des présidents d'université, « l'Université pour l'avenir, avenir des universités », a confirmé le profond renouvellement du regard que les universités portent sur les collectivités locales en matière de partenariat.

Bien que l'enseignement supérieur et la recherche relèvent en premier lieu de la pleine compétence de l'État, les collectivités régionales et locales se sont affirmées depuis le programme U2000 il y a 20 ans dans le soutien des politiques publiques d'accompagnement (immobilier, bibliothèques, vie étudiante, logement étudiant...).

L'importance prise par les enjeux universitaires et scientifiques dans la vie des territoires et de leur économie rend indispensable la pleine association des collectivités aux processus de recomposition actuels. Ces dernières doivent être pleinement reconnues dans leur contribution au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Elles ont en contrepartie pour responsabilité d'améliorer l'insertion des sites universitaires dans les territoires, recoudre les liens parfois distendus par la création des campus « hors les murs » dans les années 60-70, jouer un rôle d'interface entre les milieux universitaires, scientifiques et les acteurs de la vie économique locale. Nos universités doivent être placées au cœur de nos « éco-systèmes » locaux de croissance et d'innovation mais aussi du rayonnement culturel, intellectuel et social des territoires.

Tout en mobilisant l'ensemble des acteurs publics, il est néanmoins indispensable de clarifier, sans doute localement, les interventions respectives des acteurs publics (État, région, agglomérations) tout en définissant une véritable politique d'aménagement universitaire du territoire.

Si les grandes agglomérations s'engagent de manière très volontariste dans le domaine de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche, l'État et les Régions doivent veiller, ensemble, à garantir un aménagement universitaire du territoire en pensant la complémentarité des sites d'enseignement supérieur et leur mise en réseau coopératif. Les villes et agglomérations moyennes ont également parfaitement compris les enjeux d'une « spécialisation territoriale » en soutenant leurs universités dans le cadre des plans

U2000 et U3M, en innovant à travers les universités technologiques, en renforçant les interfaces avec les spécificités de leurs bassins d'emploi. Leur crainte actuelle, qu'il faut lever, est de voir les universités ou antennes qu'elles ont massivement aidées ces vingt dernières années, être progressivement dévitalisées.

Les premiers pôles métropolitains font également des coopérations inter-universitaires l'une des priorités de leur vocation, soutenant les rapprochements engagés par les présidents d'universités et les réseaux scientifiques dans une perspective de développement de l'activité économique locale. La participation accrue des collectivités locales à la gouvernance des structures de transfert de technologies favorise ainsi la dynamique de croissance territoriale en facilitant la rencontre de thématiques de recherche communes à tous les acteurs locaux de l'innovation. En liaison avec les régions, ces initiatives seront de nature à renforcer la complémentarité entre pôles universitaires spécialisés, développer des effets de masse critique, limiter les effets de concurrence dans la carte des derniers cycles et des écoles doctorales. Ces stratégies de mise en réseau et d'organisation des complémentarités doivent contribuer à garantir l'équité d'accès à l'enseignement supérieur par des alliances territoriales renouvelées

Sous l'animation conjointe de l'État, des conseils régionaux et des présidents d'université, des schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche devraient être élaborés très étroitement avec les villes et agglomérations, sièges des universités, et l'ensemble des parties prenantes.

Plusieurs agglomérations ont déjà élaboré des schémas locaux

Propositions en matière de gouvernance

■ **Constituer un cadre de travail quadripartite** entre l'État, la Région, les présidents d'universités et les agglomérations d'accueil des sites universitaires en lien avec les Comités régionaux des exécutifs (les CRE pourraient être créés par la nouvelle loi de décentralisation).

■ **Reconnaître le bloc local** – villes-communautés – dans les débats sur l'ESR en général et sur la place des métropoles dans les Assises de l'ESR.

■ **Réaliser des « projets ou schémas de sites »** au sein des agglomérations universitaires, articulés avec des « schémas régionaux d'enseignement supérieur et de recherche ». Ces schémas de sites doivent être reconnus par l'État et les Régions, reconnaissant ainsi que les services et équipements métropolitains peuvent apporter au positionnement stratégique des universités (transfert de technologies, insertion des campus dans la ville, etc.)

■ **Conforter l'élaboration de Contrats de projet Etat-Région (CPR)** prenant en charge la question universitaire en articulation avec les programmes européens et garantissant l'implication forte des villes et agglomérations. Ces contrats-cadres devront être élaborés à partir de diagnostics partagés sur leurs enjeux et priorités et également territorialiser les moyens d'intervention et les priorités stratégiques.

■ **Accompagner l'ancrage territorial des universités** en développant les échanges sur les enjeux territoriaux entre collectivités et Présidents d'universités en lien avec la CPU et les agences d'urbanisme.

d'enseignement supérieur et de recherche qui abordent de manière coordonnée les différentes dimensions de l'inscription des universités dans leur territoire. A travers ces documents programmatiques, elles inscrivent pleinement le « fait universitaire » dans les différentes politiques sectorielles dont elles ont la charge : PLH, plans de déplacements, vie culturelle, stratégies économiques... La révision de la loi LRU devrait ainsi proposer de généraliser les « contrats de sites universitaires » formalisant les engagements de chaque partie prenante. ■

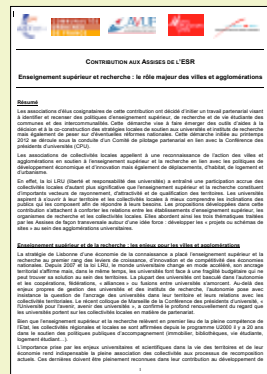
Propositions opérationnelles

■ Marquer une pause dans les appels à projet (Plan Campus, Investissements d'avenir) qui attisent la concurrence entre territoires et qui se sont révélés contre-productifs en terme de cohésion du milieu universitaire.

■ Reconnaître une compétence de plein droit des agglomérations pour agir dans le soutien des équipements et activités universitaires.

■ Encourager les agglomérations, à travers la contractualisation, à conforter :

- les « services universitaires » tels que le logement étudiant, les plans de déplacements de salariés et d'étudiants sur les campus universitaires, l'équipement des campus à très haut débit, l'animation culturelle et sportive...
- les infrastructures et grands équipements scientifiques,
- les projets de recherche (allocations pour les jeunes chercheurs et les post-doctorants) et de valorisation des travaux,
- l'orientation et pré-orientation des jeunes diplômés (création des interfaces avec le tissu économique local et régional),
- la mise en place de structures d'essaimage et de transfert d'innovation en direction des filières économiques du territoire.



Plus d'info

■ Assemblée des Communautés de France (AdCF)

www.adcf.org

Président : Daniel Delaveau, maire de Rennes, président de Rennes Métropole.

Contact : Damien Denizot

d.denizot@adcf.asso.fr

■ Association des Communautés Urbaines de France (ACUF)

www.communautes-urbaines.com

Président : Gérard Collomb, maire

de Lyon, président du Grand Lyon

Contact : Philippe Angotti pangotti@communautes-urbaines.com

■ Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF)

www.grandesvilles.org

Président : Michel Destot, maire de Grenoble

Contact : David Constans-Martigny d.constans-martigny@grandesvilles.org

■ Association des Villes Universitaires de France (AVUF)

www.colloques-avuf.com

Présidente : Hélène Mandroux, maire de Montpellier

Contact : François Rio dg@avuf.fr

■ Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

www.fnau.org

Président : Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux, président de l'Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

Contact : Brigitte Bariol bariol@fnau.org

La voie technologique, élément majeur du redressement productif

Jean-François Mazoin Président Assemblée des Directeurs d'IUT de France (ADIUT)

La formation par la technologie est un des éléments constitutifs de la dynamique sociale et économique des territoires. BTS et IUT sont implantés au plus proche des populations sur tous les territoires facilitant ainsi l'accès à l'enseignement supérieur des couches de la population les plus défavorisées ainsi qu'en témoigne le fort taux de boursiers accueillis dans ces structures. Ils offrent également aux entreprises, et particulièrement aux PME, un accès à des plateaux technologiques mais aussi à des compétences qui leur permettent de renforcer leur innovation. Les IUT, plus précisément, grâce à la présence de leurs enseignants chercheurs, leur offrent aussi l'opportunité d'accéder à la recherche.

Les IUT préparent toujours leurs diplômés à une insertion professionnelle dès le bac plus deux au niveau III de certification. Ainsi,

10.000 de leurs diplômés choisissent, chaque année, de s'insérer à ce niveau. Depuis la mise en place du LMD, de nombreux diplômés choisissent de s'insérer après avoir atteint le grade de licence. La licence professionnelle est alors le chemin emprunté tant par les DUT que par les BTS. Cet outil né de la co-construction avec les professionnels à l'échelle d'un territoire a su dynamiser les relations université – entreprises et a permis un rapprochement des structures. Les IUT et les lycées ou les établissements consulaires sont entrés grâce à cette licence professionnelle dans une consolidation de leur coopération débouchant naturellement sur l'orientation active, les dispositifs en faveur de la réussite des jeunes mais aussi le transfert de technologie, l'innovation et la formation continue. Les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche témoignent de cette dynamique et cherchent à la consolider.



Le développement de la filière technologique de la seconde à la licence est confronté à des évolutions importantes. La récente réforme de la filière technologique au lycée en virtualisant les apprentissages, a éloigné de fait les jeunes de la pratique des outils, qui constitue pourtant un élément important de leur apprentissage et de leur future insertion. Si cette évolution se poursuivait dans l'enseignement technologique universitaire porté par les IUT, on pourrait craindre que l'université soit totalement absente de l'insertion professionnelle à forte valeur technologique dès le niveau III de certification.

Le réseau des IUT porte la voie technologique universitaire du grade de licence. Elle est fondée sur le DUT qui permet un accès à l'emploi et qui offre des compétences lisibles par tous les employeurs puisque définies avec les partenaires sociaux au niveau national. Comme le BTS, diplôme également reconnu dans les conventions collectives, le DUT sécurise les salariés et constitue pour eux un point d'ancrage important. Il est désormais complété par la licence professionnelle dont le rôle de tremplin vers l'emploi, souvent franchi grâce à l'alternance, est

incontestable et apprécié. Pour que cette voie technologique du grade de licence soit complète, il faut structurer des parcours technologiques au sein des mentions de licence qui constitueront autant de chemins vers le master.

Dans les évolutions envisagées par les uns ou les autres à l'occasion des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, on peut entendre quelques propositions qui mettent à mal la voie technologique universitaire.

– Ainsi, l'orientation majoritaire des bacheliers professionnels vers les BTS, si elle n'est pas accompagnée d'un rapprochement avec les universités, peut les conduire à une impasse sociale qui accroîtra les déterminismes sociaux.

– Les IUT pourront accueillir davantage de bacheliers technologiques pour que la voie technologique du -3 au +3 ne soit pas un vain mot: mais la remise en cause abrupte de la sélection aurait pour conséquence une dévalorisation des IUT dans certains territoires, et de leur perception par les jeunes et leurs familles.

– Enfin, la structure IUT, qui bénéficie d'une autonomie de gestion au sein des universités, parfois remise en cause, est précisément liée à l'identité nationale des IUT, gage d'équilibre social, qui permet de concentrer le dynamisme de leurs équipes pédagogiques plurielles et pluridisciplinaires sur les formations dont elles ont la pleine responsabilité. Elle permet la réussite et l'insertion des étudiants mais également une capacité à consolider tous les partenariats locaux dans un objectif d'efficacité.

La voie technologique du lycée à l'université est un élément essentiel de la dynamique de tous les territoires. A l'heure où le gouvernement a fait du redressement productif un enjeu national, il faut conforter les IUT dans leurs missions sur tous les territoires. ■

Info +

<http://www.iut.fr/>

Brèves

■ **4/10/2012 : lancement officiel de l'ORSU. Un mot de son président, Camille Galap.** « Pour moi c'est un honneur d'assurer la présidence de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités. Alors que se déroulent actuellement les Assises territoriales de l'enseignement supérieur et de la recherche en amont des Assises nationales, le lancement de cet observatoire permet de mettre en avant une thématique qui n'est pas si évidente que cela, celle de l'interaction entre les universités et leurs territoires sur différents volets, que ce soit la question de la formation tout au long de la vie (forma-

tion initiale et continue), la recherche, les innovations (technologiques et sociales), l'engagement de nos jeunes, de nos étudiants qui apportent énormément sur les territoires, sans qu'on en parle davantage. Cet Observatoire de la RSU, c'est un moyen de cartographier ces éléments, de valoriser les bonnes pratiques, pour que les initiatives se déploient nationalement. »

Info +

www.orsu.fr

■ **17/10/2012 : inauguration de la première Kolocation A Projets Solidaires (KAPS) de l'agglomération situé dans le quartier des Buers à Villeurbanne.**

Info +

www.afev.org

■ **17/10/12 : Colloque « La cité internationale du XXI siècle ».** Comme toujours dans les colloques de la CIUP, une place de choix a été laissée aux intervenants étrangers et nous avons pu découvrir l'action de l'Université de Montréal dans son accompagnement des nouveaux arrivants ou la stratégie de l'École polytechnique de Lausanne et l'émergence de son fameux Learning Center. Les débats ont beaucoup été centrés sur l'outil numérique et sur les nouvelles modalités de formation et d'accompagnement que cela peut produire comme à l'Université de Séoul ou à la bibliothèque de Deft au Pays Bas. Nous reviendrons sur ces exemples.



■ **26/10/12 : L'AFIJ publie un dossier consacré à l'intégration dans le premier emploi des jeunes diplômés débutants** avec une analyse sur les causes et des actions de prévention des ruptures de contrats de travail des jeunes diplômés.

Info +

<http://afij-actualites.org>

■ **17 et 18/10/2012 : la Ville de Paris en partenariat avec l'AVUF, la CPU et Anima'fac, a organisé les 3^{èmes} Rencontres Nationales des Maisons de l'Étudiant.** Arnaud Magnin, directeur de Cabinet de Didier Guillot maire adjoint, synthétise les trois mots qui ont marqué les rencontres :

« *Étudiant : il est toujours au cœur d'un projet de MDE, il doit être présent, de la genèse à l'animation de la MDE. Inversement, la MDE est là pour accompagner toutes les phases de la vie d'un étudiant, de son arrivée dans le supérieur à son insertion professionnelle. Et pourtant le débat de savoir s'il est justifié de réaliser des équipements spécifiquement pour eux ou bien plus largement pour la jeunesse dans son ensemble est toujours présent.*

Territoire : il n'y a pas de recette miracle pour une MDE. Il faut d'abord prendre en compte les spécificités du territoire pour monter correctement son projet.

Partenariat : enfin il n'y a pas de projet de MDE réussi sans des partenariats forts entre les acteurs de la vie étudiante d'un territoire. »

■ **31/10/2012 : Jean-François Pin a laissé la direction de l'INDL** et anime le pilotage de la mise en œuvre du protocole pluriannuel de coopération signé entre le CNFPT et l'INDL. Le nouveau Directeur général de l'INDL est Luc Paboeuf.

■ **19/11/2012 : colloque et inauguration de l'exposition Les images de la discrimination à l'Ensa de Nantes.** L'exposition, coordonnée par Arnaud Corbin, est constituée de 3 séries de 20 affiches, sur les thèmes de la discrimination faites aux femmes, et des discriminations dans l'espace publique.

« *Cette question concerne tous les acteurs de la vie économique et sociale, elle interroge tous les créateurs et utilisateurs d'images, notamment les professionnels qui ont pour métier de traduire les idées en image ou en objet... »*

■ **19/11/2012 : Erasmus, 25 ans plus tard. Effets sur l'emploi et perspectives 2014-2020.** Erasmus, le programme européen le plus connu, fête ses 25 ans. Deux tables rondes lui seront consacrées. Une première fera le bilan du programme Erasmus et présentera les perspectives de celui-ci face aux changements attendus par la réforme du budget européen pour la période 2014-2020. Une seconde évaluera l'importance de l'expérience Erasmus pour les étudiants face au marché du travail.

Info +

<http://www.paris-europe.eu>

■ **20/11/2012 : la RSU en débat dans les Assises locales.** Dans le cadre des Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lancées par le gouvernement, le Préfet des Hautes-Pyrénées, le Président du Conseil régional et le Recteur de l'Académie de Toulouse organisent avec le Président de l'Université Toulouse III un focus territorial à Tarbes, afin de permettre aux acteurs locaux d'échanger sur la thématique de la responsabilité sociale et territoriale des universités.

■ **04/12/2012 : La CPU informe qu'un colloque est prévu sur le thème « Désirs de Savoir »** par les Presses Universitaires de France (PUF) et la GMF, avec le soutien de la CPU, le 4 décembre prochain de 14h à 18h, au Collège de France. En outre, les PUF et la GMF sont par la suite prêts à organiser, dans les territoires qui le souhaiteraient, des débats sur le même thème, mettant en valeur le rôle des universités dans la production et la diffusion des savoirs.

Info +

www.jaimelesavoir.fr



Universités & Territoires

Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AFIJ, l'AVUF, l'ADELE et la CPU

Directeur de la publication :

Nicolas Delesque

Gérant :

Philippe Campinchi (PCC)

Comité d'orientation :

En cours de constitution

Rédaction :

Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Bruno Martin, Soizic Martin, Roch Sonnet, Nina Schmidt, Jérôme Sturla.

Crédits photos et iconographies :

DR, Fotolia, injep/Nicolas Thouvenin et photos rolexlearningcenter.

Remerciements : Florian Chapey, Cécile

Casey, Vincent Dupy, Camille Erbstein,

Laure Endrizzi, Antoine Godbert, Loïc

Gojard, Dominique Jégo, Daniel Lamar,

Edith Le Gourrier, Jean-François Mazoin

François Ménard, Jean-François Pin, Olivier

Rey, François Rio, Élise Renaudin, Isabelle

This-Saint-Jean, François Vallaëys, Bertrand

Vallet,

Pierre Yana

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100

euros HT **Institutionnel :** 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière

Universités & Territoires : Chez PCC 5/7

rue de Savies 75020 Paris

Tél : 0140331793

E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires remercie

